

Décès suspects dans la Tapoa

Une probable épidémie de méningite, selon le gouvernement

Page 5

Jeudi 31 janvier 2019 ◀ N° 8826 ▶

200F CFA

Sidwaya

www.sidwaya.bf, *Le journal de tous les Burkinabè*

Sidwaya mobile: tapez *334#

Fête coutumière Le Nakobo, un "1^{er} janvier" rituel

Pages 12-13



Le rituel de la calabassée d'eau fraîche versée au sol par une « *pogdton* », pour solliciter auprès des mânes des ancêtres, santé et joie à Sa Majesté.

Conseil des Ministres

Compte rendu
des travaux du
mercredi 30/01/2019

Page 3

L'autre regard

Sortir l'éducation
de la crise !

Page 3

Procès du putsch

La vidéo
troublante
de « *Raso* »

Page 4



INTERNATIONAL BUSINESS BANK

Désormais, vous êtes assis sur du solide

CREDITS AUX ENTREPRISES • CREDITS AUX PARTICULIERS
MONETIQUE • SERVICES BANCAIRES INNOVANTS

IB bank, partenaire de votre succès

Tél. : + 226 25 30 63 33 / 35 - 25 42 52 53 / 54 / 55 - www.ib-bank.com





Protection des droits de l'homme dans l'espace UEMOA

Un réseau prêt à accompagner les gouvernements

Le Réseau des Commissions nationales des droits de l'homme des pays de l'UEMOA a été reçu en audience, le mardi 29 janvier 2019 à Ouagadougou, par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Alpha Barry.



La présidente du réseau des Commissions nationales des droits de l'homme, Namissata Sangaré (gauche), a indiqué que son institution a produit un document sur les droits humains, qui sera soumis aux gouvernements des pays de l'UEMOA.

Les Commissions nationales des droits de l'homme de l'UEMOA travaillent en synergie pour une meilleure promotion des droits humains dans les huit pays de l'espace communautaire. Pour ce faire, elles se sont regroupées en réseau. A l'issue d'une assemblée générale de la faitière qui s'est déroulée à Ouagadougou, les présidents des institutions chargées des droits de l'homme des pays de l'UEMOA ont été reçus en audience, le mardi 29 janvier 2019, par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Alpha Barry. La présidente du réseau des Commissions nationales des droits de l'homme, Namissata Sangaré, a justifié cette rencontre avec le chef de la diplomatie burkinabè par le fait qu'il porte un pan important des questions de droits de l'homme. « A cet

effet, nous lui avons présenté le réseau, ses buts et les questions sur lesquelles nous travaillons en ce moment », a-t-elle expliqué. Cette audience a aussi été l'occasion pour aborder les questions sécuritaires notamment les événements malheureux survenus à Yirgou dans le Centre-Nord. « Nous avons suivi de près la situation. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici à Ouagadougou pour tenir cette assemblée générale. Nous avons échangé le lundi sur ces questions sécuritaires qui concernent nos différents pays », a précisé Mme Sangaré. Elle a, en outre, soutenu qu'en sa qualité d'organe de conseil, le réseau a produit un document qui sera partagé aux huit gouvernements des pays de l'UEMOA.

Abdoulaye BALBONE



Les présidents des Commissions nationales des droits de l'homme des huit pays ont présenté leur réseau au ministre en charge des affaires étrangères du Burkina, Alpha Barry.

Le RINDH prend les devants de la lutte

Le Réseau des institutions nationales des droits de l'homme des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (RINDH-UEMOA) a organisé le mardi 29 janvier 2019, un panel sur «Les enjeux de la migration dans l'espace ouest-africain ».

Le Réseau des institutions nationales des droits de l'homme des pays-membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (RINDH-UEMOA) est préoccupé par les exactions commises à l'encontre des migrants dans les pays d'accueil et de transit. En marge de son Assemblée générale, tenue le mardi 29 janvier 2019, à Ouagadougou, le Réseau a organisé un panel sur le thème : « les enjeux de la migration dans l'espace ouest-africain ». En plus des délégations venues des pays-membres de l'espace communautaire dont le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Bénin, il y avait des représentants des structures étatiques, des Organisations de la société civile (OSC) et des organismes locaux intervenant dans le domaine au pays des Hommes intègres. Au menu du panel, cinq communications portant sur des problématiques en lien avec les questions migratoires développées par des experts avisés. On peut retenir entre autres thématiques, « Le rôle des INDH face aux défis de la question migratoire dans l'espace UEMOA », « L'Organisation internationale de la migration (OIM) et la migration irrégulière en Afrique : quelle approche gagnante » ? ; « la protection des droits des migrants partant de l'Afrique de l'Ouest vue par le Bureau régional du Haut-Commissariat aux droits de l'homme ». Sur le



La présidente du RINDH-UEMOA, Namizata Meité, a exprimé sa reconnaissance aux autorités burkinabè pour le succès de la rencontre.

premier thème, le président du Comité sénégalais des droits de l'homme (CSDH), Me Pape Sène a, d'entrée de jeu, indiqué que les défis sont énormes et complexes pour le RINDH-UEMOA, au regard des graves violations des droits commises sur des citoyens de l'espace communautaire. Il a cité notamment les conditions de détentions des migrants dans les pays de transit ou d'accueil et les tracasseries aux frontières entre Etats. Pour le conférencier, les institutions nationales doivent mener un plaidoyer auprès des autorités de chaque pays-membre afin que des sanctions soient prises à l'encontre des agents indéliques qui se rendent coupables de violation des droits de l'homme. Cela, a-t-il fait savoir, passe par un travail de suivi de l'application effective des conventions ratifiées par les pays-membres de l'UEMOA ou de la CEDEAO. A en croire l'avocat sénégalais, l'éducation aux droits des migrants doit être aussi le cheval de

bataille des organisations nationales de défense des droits de l'homme. Pourquoi certains pays réclament-ils des titres de séjour aux citoyens de l'espace communautaire alors qu'il est question de libre circulation des personnes et des biens au sein de la CEDEAO ? Réagissant à cette question d'un participants, le panéliste a reconnu que c'est une pratique en cours avant de s'en indigner : « il faut purement et simplement mettre fin à de telles pratiques contraires à l'esprit du traité de la CEDEAO, sur la question ». Sur le cas précis des tracasseries des transporteurs à la frontière ivoiro-burkinabè, certains participants ont plaidé pour la participation de la société civile aux débats lors des rencontres du Traité d'amitié et coopération (TAC) entre le Burkina et la Côte d'Ivoire. A l'ouverture des travaux, la présidente du RINDH-UEMOA, Namizata Meité, par ailleurs présidente du Conseil ivoirien des droits de l'homme, a exprimé sa gratitude aux autorités burkinabè pour leur contribution au succès de la rencontre. Créé en octobre 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire, le Réseau a pour objectif de promouvoir les droits de l'homme au sein de l'UEMOA à travers la coopération entre les institutions-sœurs.



Les participants se sont engagés à jouer leur partition dans la lutte contre les violations des droits de l'homme dans l'espace communautaire.

Beyon Romain NEBIE
nbeyonromain@yahoo.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 30 JANVIER 2019

Conférence des Chefs d'Etat du G5 Sahel prévue le 5 février 2019 à Ouagadougou

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 30 janvier 2019, en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 13 H 15 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour et entendu une communication orale.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL

Son Excellence Monsieur Christophe Joseph Marie DABIRE, Premier ministre, Chef du gouvernement a donné aux ministres les principes et les règles devant régir le travail gouvernemental.

Ces éléments doivent permettre aux membres du gouvernement d'accélérer la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) et de concrétiser les engagements pris par le Président du Faso.

Le Conseil a instruit le Secrétaire général du gouvernement et du Conseil des ministres d'organiser un séminaire gouvernemental élargi aux Secrétaires généraux des ministères pour une appropriation de ces règles et principes.

I.2. AU TITRE DE LA REDUCTION DU TRAIN DE VIE DE L'ETAT

Le Conseil a examiné l'état de mise en œuvre des mesures de réduction du train de vie de l'Etat prises de 2016 à 2018.

Il ressort que les efforts de réduction du train de vie de l'Etat ont permis la baisse des charges relatives à la gestion du patrimoine roulant de l'Etat, des économies sur les dépenses de carburant et de lubrifiants, l'amélioration de la gestion des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de l'administration publique.

Le Conseil a instruit de poursuivre et d'accélérer les efforts en prenant en compte les conclusions de la Conférence nationale des forces vives de la nation sur le système de rémunération des agents publics de l'Etat, tenue à Ouagadougou du 12 au 14 juin 2018.

Des orientations ont été données pour qu'une commission interministérielle propose au Conseil, dans un bref délai, des mesures fortes de réduction du train de vie de l'Etat et d'amélioration de la gouvernance publique.

II. COMMUNICATION ORALE

Le ministre de l'Economie, des finances et du développement a fait au Conseil, une communication relative à la tenue de la 5^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du G5 Sahel, le 05 février 2019 à Ouagadougou.

Cette session de la Conférence des Chefs d'Etat du G5 Sahel sera précédée par la réunion des experts les 31 janvier et 1^{er} février 2019 et la réunion du Conseil des ministres du G5 Sahel le 03 février 2019.

**Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,**

**Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'ordre national**



Sortir l'éducation de la crise !

Depuis quelques semaines, les élèves des établissements publics du Burkina Faso désertent les classes pour dire non à la suspension des évaluations décrétée par la Coordination nationale des syndicats de l'éducation (CNSE) et interpellent les autorités sur la nécessité de satisfaire la plateforme revendicative des enseignants. En effet, c'est le lundi 3 décembre 2018, que la CNSE a appelé les travailleurs de l'éducation et de la recherche à suspendre toute forme d'évaluation dans les établissements préscolaires, primaires, post-primaires et secondaires. Et pour cause, les syndicats estiment que la mise en œuvre du protocole, signé en janvier 2018, avec le gouvernement est en-deçà de leurs attentes. Pour une couche de la société (élèves) qu'on qualifie à raison ou à tort d'incivique et d'indisciplinée, la sortie de ces scolaires montre à quel point la situation est préoccupante. Quatre mois après la rentrée dans une année scolaire qui n'en compte que neuf, il faut reconnaître que les écoliers ont bien plus que raison de s'inquiéter, surtout que l'année scolaire écoulée a été escamotée pour être par la suite colmatée. Même si les analyses et interprétations divergent sur ces mouvements d'humeur des élèves (d'autres parlant de manipulations de la CNSE), il faut reconnaître que l'évolution de la situation trouble le sommeil. Dans les faits, tous les moyens sont bons pour se faire entendre et la Coordination nationale des syndicats de l'éducation, pour ne pas en venir à l'aiguë crise que le milieu éducatif a traversée l'année dernière, a cette fois décidé de « prendre en otage » les évaluations pour contraindre le gouvernement à satisfaire ses revendications. Parents d'élèves eux-aussi ou à tout le moins, des gens qui paient la scolarité de leurs frères, sœurs, neveux ... les acteurs de l'éducation diront qu'ils sont arrivés à là, à leur corps défendant. Certes, la « promesse est une dette qui se réclame à coups de bâton », mais certains secteurs d'activités comme celui de l'éducation sont si stratégiques que des actions d'une certaine nature peuvent avoir des répercussions sur l'avenir de la nation entière. En effet, plusieurs raisons peuvent expliquer la baisse drastique du niveau des élèves, mais les grèves à répétition des élèves et enseignants qui « rognent » sérieusement les volumes horaires des cours y sont à coup sûr pour quelque chose. Il convient donc que le gouvernement et la CNSE reviennent autour de la table pour accorder les violons. Il est évident que les acquis ne s'obtiennent pas en un seul combat et les syndicats pourraient « prendre » le peu que le gouvernement leur donne, quitte à poursuivre la lutte. Personne ne serait fier d'être comptable de l'effondrement de la fondation de toute une société et l'avenir de toute une nation ne saurait être sacrifié sur l'autel d'une lutte. Dans le rang des enseignants, d'aucuns estiment que le gouvernement ne respecte pas ses engagements, sans se soucier des multiples priorités auxquelles les dirigeants font face. L'un dans l'autre, les deux parties doivent mettre de l'eau dans leur vin, en faisant des concessions, afin de permettre la reprise des évaluations dans les établissements. L'éducation est l'avenir de toute nation. Celui du Burkina Faso est en danger et c'est peu de le dire. En tous les cas, le pays appartient à tous, et refuser de voir le danger en face serait une fuite de responsabilité. Il sied alors qu'une solution soit trouvée au plus vite à cette crise qui n'a que trop duré.

✍️ Jean-Marie TOE



Procès du putsch

La vidéo troublante de « Raso »

Le tribunal militaire a entendu, le mercredi 30 janvier 2019, les témoins Rasmané Ouédraogo dit « Raso » et Achille Marie Joseph Tapsoba, dans le cadre du coup d'Etat de septembre 2015. Si le premier s'est exprimé sur des scènes de violence qu'il a filmées, le second a tablé sur ce qu'il a fait au moment des événements en tant que responsable du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP).

Le cinéaste Rasmané Ouédraogo dit « Raso » a en sa possession, une vidéo dans laquelle des militaires de l'ex-Régiment de sécurité présidentielle (RSP) sont en train de brutaliser des jeunes dans son quartier. Il l'a confirmé à la barre ce mercredi 30 janvier 2019. Selon son récit, il était chez lui à la cité An III lorsque des éléments de l'ex-RSP s'en sont pris violemment à des jeunes dans une cafétéria. Avec des ceinturons et des cordellettes, ces militaires ont bastonné leurs victimes jusqu'à ce que des collègues en véhicule pick-up viennent en renfort pour participer eux-aussi à la torture, à en croire le témoin. Outré par cette barbarie qui se passait juste au pied de son immeuble, il a, à travers sa fenêtre, filmé la scène avec son appareil. Raso dit avoir dans un premier temps, balancé la vidéo sur les réseaux sociaux et par la suite, sur conseils de ses proches, remis l'élément à la télévision France 24 et aux responsables de Ciné droit libre pour diffusion. Après que l'élément vidéo ait été rendu public, le cinéaste a confié avoir fait l'objet de plusieurs menaces émanant de personnes inconnues. Le parquet militaire a, pour sa part, félicité le témoin Ouédraogo qui a posé un acte citoyen à travers la production de cette pièce à conviction. Selon lui, ce témoignage d'une extrême importance contredit les déclarations de certains accusés selon lesquelles des éléments de l'ex-RSP ne se sont jamais livrés à des actes de violence pendant le putsch. « *Au moment de présenter les images, les intéressés sauront se reconnaître* », a mentionné le ministère public. Du côté de la défense, Me Olivier Yelkouni a soutenu que les militaires de l'ex-RSP n'étaient pas les seules forces sur le terrain lors des événements, car la gendarmerie aussi a fait des patrouilles. Et de renchérir que les images du témoin ne sont pas représentatives de l'ensemble des images filmées à Ouagadougou. Quant à sa consœur, Me Zaliatou Aouba, elle a laissé entendre qu'elle est bien intéressée par



Le témoin Rasmané Ouédraogo dit avoir reçu des menaces à la suite de la diffusion de sa vidéo.

les dates et les heures exactes auxquelles les images ont été prises et l'auteur a promis de les rechercher.

Salifou Sawadogo conteste Achille Tapsoba

A la suite de Rasmané Ouédraogo, c'est l'enseignant à la retraite et homme politique, Achille Marie Joseph Tapsoba, qui a été appelé à la barre. 1er vice-président du CDP au moment des faits, il a relaté que le 16 septembre 2015, il était à une réunion du secrétariat permanent de son parti dont l'ordre du jour portait sur le remplacement de la liste des candidats exclus des élections couplées présidentielle et législatives de 2016 et la mobilisation des fonds pour la campagne électorale. A l'entendre, c'est à la fin de la rencontre



Les témoignages de Achille Tapsoba à la barre ont été contestés par Salifou Sawadogo.

aux environs de 13h-14h, qu'il a appris l'arrestation des autorités de la Transition. M. Tapsoba a précisé que les 15 millions FCFA remis par le président du parti, Eddie Komboïgo, lors de la réunion, dont 10 millions au Kadiogo, étaient destinés à battre campagne mais vu la situation, des initiatives ont été prises pour utiliser cet argent dans la sécurisation de leurs domiciles. « *Salifou Sawadogo a dit que vous avez donné cet argent pour la mobilisation et la sécurité des domiciles* », a relevé le parquet. Pour M. Tapsoba, le secrétariat permanent n'a jamais donné des instructions dans ce sens. Il a aussi insisté sur le fait qu'il n'y a eu qu'une seule réunion le 16 septembre au siège du CDP, car la seconde qui devrait se tenir dans l'après-midi pour voir la conduite à tenir face à la

situation n'a pas eu lieu. Concernant la mobilisation des militants au Monument des martyrs, il a indiqué que la direction du CDP n'a jamais donné d'instructions dans ce sens. Alors que, selon le parquet, M. Sawadogo a soutenu que la mobilisation du 17 septembre l'a été sur initiative de la section du Kadiogo, tandis que celle du 19 septembre a été initiée par la direction du parti. « *Ce n'est pas vrai* », a rétorqué Achille Tapsoba. Rappelé à la barre, Salifou Sawadogo a réfuté les propos du témoin. Même si elle a été informelle, a-t-il insisté, cette seconde réunion du 16 septembre a bel et bien eu lieu pour échanger sur la situation. Invité à réagir, l'accusé Léonce Koné fera savoir qu'il n'était pas à cette rencontre comme l'a prétendu M. Sawadogo. Revenant à la charge, le témoin a refusé l'appellation « *réunion* » et a parlé « *d'échanges informels* » entre des participants restés au siège après la réunion de la matinée. Les deux camarades Tapsoba et Sawadogo se sont contestés tout l'après-midi sur cette question de réunion. L'autre sujet, objet de divergence entre eux, a été la destination des 10 millions de F CFA. Pour contredire le témoin Tapsoba,

M. Sawadogo a soutenu que l'argent était directement destiné à la sécurisation des domiciles, car dans le fonctionnement du parti, ladite somme ne pouvait pas, sur un total de 15 millions F CFA, revenir à la seule province du Kadiogo au titre de la campagne. Les dires du témoin n'ont pas convaincu le parquet et Me Seydou Roger Yamba, le conseil de Salifou Sawadogo, qui se sont demandé si avec les événements alors en développement, on pouvait parler de campagne électorale. Invité à s'expliquer sur les raisons de prendre des « *mesures conservatoires* », M. Tapsoba a confié que quand on est un ancien brûlé, on fait attention au moindre courant d'air chaud. De son côté, Me Guy Hervé Kam de la partie civile, tablant sur une incohérence des déclarations du témoin, a laissé entendre que celui-ci a menti. « *Pour la première fois, on me dit de façon non démontrée que j'ai menti sous serment* », s'est défendu Achille Tapsoba, tout en ajoutant qu'il ne ferait pas pareille chose. La confrontation entre lui et Salifou Sawadogo se poursuivra le vendredi 1er février 2019.

✍️ **Mady KABRE & Jean Philibert SOME**

Le témoin Arouna Mandé, absent

A la suite de Rasmané Ouédraogo, le président du tribunal a appelé un autre témoin, le sergent-chef Arouna Mandé. Mais à la surprise générale, l'appariteur revient de la salle des témoins et annonce que ce dernier n'y est pas. Le parquet signale qu'il était pourtant informé. Le président du tribunal a été obligé de différer son audition, tout en demandant au parquet de faire diligence afin que le témoin se présente prochainement à la barre sans passer, pour l'instant, par un mandat d'amener.

La requête de Me Kam rejetée

L'avocat de la partie civile, Guy Hervé Kam, a demandé au tribunal de faire une exception en permettant au greffe d'enregistrer les dépositions des témoins pour les archives. Du côté de la défense, on s'y oppose catégoriquement en se référant à la loi. Pour le parquet, étant donné que certains témoins sont déjà passés, il serait discriminatoire d'enregistrer les dépositions des autres. Sur ce, le tribunal a rejeté la requête au motif que les enregistrements ont été interdits dès l'ouverture des débats.

M.K.



Les agressions d'enseignants par des parents d'élèves sont de plus en plus récurrentes. En effet, le 28 janvier 2019, un parent d'élève a débarqué à l'école Kwame N'Krumah au secteur n°8 de Ouagadougou, muni d'une machette pour s'en prendre à l'enseignant de son fils, semant ainsi la panique dans l'établissement. Plus tôt, le 24 janvier 2019, une directrice d'école à Mogtédou dans le Ganzourgou, a été agressée alors que le 22 janvier 2019, deux éducateurs de l'école Farankan « A » de Bobo Dioulasso ont subi la colère de parents d'élèves. Ces actes sont condamnables à plus d'un titre. Hormis le fait qu'il s'agit là d'actes d'incivisme notoire, ces agressions donnent un mauvais exemple aux enfants. Comment voulez-vous qu'un apprenant respecte celui qui est censé lui donner le savoir si ses géniteurs n'ont pas de respect pour lui ? De plus, quel exemple montrons-nous à nos enfants en nous en prenant physiquement à autrui parce que nous sommes en désaccord ? Il est temps que la justice sanctionne ces mauvais citoyens et sonne le glas de l'impunité des actes d'incivisme. Pour que le Burkina Faso continue de porter fièrement son nom de pays des Hommes intègres, ces actes de défiance et mauvais exemples pour les jeunes ne devraient plus avoir droit de cité.

✍️ **Nadège YE**



Décès suspects dans la Tapoa

Une probable épidémie de méningite, selon le gouvernement

Le gouvernement de Christophe Marie Joseph Dabiré a tenu son tout premier Conseil des ministres, le mercredi 30 janvier 2019 au palais présidentiel de Kosyam sous la Présidence du chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré. La séance a été dominée par des questions d'actualité.



(Photo : DCPM/MCRP)

Le ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement, Remis Fulgance Dandjinou, a fait le point des dossiers débattus au conseil.

Les rumeurs sur la mort suspecte de 25 malades dans la commune de Botou, province de la Tapoa dans la région de l'Est, était, hier mercredi 30 janvier 2019, au menu du premier Conseil des ministres de la nouvelle équipe gouvernementale dirigée par Christophe Marie Joseph Dabiré. Selon le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Remis Fulgance Dandjinou, la ministre de la Santé, Léonie Claudine Lougué, a fait l'état de la situation au conseil. De son rapport, il ressort, selon les services de santé, que les symptômes indiquent que ces personnes sont décédées des suites de méningite.

Toujours selon le personnel soignant, d'autres signes font également penser à la fièvre de lassa et la première victime décédée serait venue du Bénin voisin. «Des études approfondies sont en cours afin de déceler de façon précise la source du mal», a dit le ministre de Communication, citant son collègue de la Santé. Poursuivant son récit, Remis Dandjinou a fait cas des mesures envisagées par l'exécutif. «Le conseil a recommandé la prudence dans cette partie du pays, de sorte que tous les cas suspects de malades soient référés systématiquement

ment dans les formations sanitaires. Il est également prévu des mesures préventives pour éviter une éventuelle contamination à l'échelle de la région, au cas où les tests confirment la méningite», a-t-il fait savoir. Les affrontements meurtriers et leurs lots de morts, qui ont eu lieu en début d'année à Yirgou dans la commune de Barsalogo, ont refait surface lors de la rencontre hebdomadaire. Réagissant à une question de la presse, le porte-parole du gouvernement a laissé entendre que bien avant Yirgou, il y a eu des enlèvements de personnes dans d'autres localités du Burkina Faso et qu'il ne voudrait pas que la presse mette ce drame au compte de la stigmatisation d'un groupement ethnique.

«On a enlevé des Français, des Canadiens, des Burkinabè et non pas des Peulhs ou des Mossi. Je vous assure que l'Etat prendra les mesures qui s'imposent pour que la sérénité revienne au sein des populations», a-t-il conclu. Le Conseil des ministres s'est aussi penché sur deux points relatifs à l'organisation du travail gouvernemental et la réduction du train de vie de l'Etat.

Sur le premier sujet, le ministre Dandjinou a indiqué que le président du Faso souhaite une organisation efficace du travail au sein de l'Exécutif afin d'obtenir des résultats dans les meilleurs délais. «Le conseil a donc discuté sur les mesures à prendre pour accélérer la conduite des affaires dans chaque département ministériel», a-t-il précisé. Concernant la question de la réduction du train de vie de l'Etat, une commission a été mise en place, après des échanges entre les membres du gouvernement, pour recueillir l'ensemble des propositions issues de la réunion. Et M. Dandjinou d'ajouter qu'au terme des travaux de ladite commission, dans les deux semaines à venir, l'exécutif devrait obtenir des propositions à même de lui permettre de réduire ses charges.

✉ **Beyon Romain NEBIE**
nbeyonromain@yahoo.fr

Conseil supérieur de la magistrature

Une conférence des magistrats prévue en 2019

Le Conseil supérieur de la magistrature a tenu du 24 au 26 janvier 2019 à Ouagadougou, sa première session ordinaire de l'année. Dans le communiqué de presse suivant, le Conseil entend organiser, au cours de l'année 2019, une conférence des magistrats afin de «jeter les bases d'un engagement commun pour un meilleur fonctionnement des services» du corps.

Les 24, 25 et 26 janvier 2019 se sont tenus à Ouagadougou au siège du Conseil supérieur de la magistrature, les travaux de la première session ordinaire dudit Conseil au titre de l'année 2019.

Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour à savoir :

- L'examen des projets de rapports d'avis sur :

- L'avant-projet de loi portant code de procédure pénale ;

- L'avant-projet de loi portant organisation judiciaire ;

- L'avant-projet de loi portant modification de la loi n°22-99/AN du 18 mai 1999 portant code de procédure civile ;

- L'avant-projet de décret portant organisation et fonctionnement des cours et tribunaux de l'ordre judiciaire ;

- L'examen d'un recours gracieux ;

- L'examen du projet d'organigramme du Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature ;

- L'examen des difficultés fonctionnelles du conseil de discipline des magistrats ;

- L'examen des points de divers.

Dans son allocution, monsieur Souleymane COULIBALY, Premier Président du Conseil d'Etat et Vice-Président du Conseil supérieur de la magistrature, président ladite session en l'absence de madame la Présidente du Conseil, empêchée, a présenté ses vœux d'une bonne et fructueuse année aux magistrats en particulier et à la grande famille judiciaire en général. Déplorant la situation d'insécurité et d'incivisme sur l'ensemble du territoire national, il a dit espérer des solutions urgentes pour juguler ces phénomènes et a fait observer une minute de silence en mémoire des victimes des actes terroristes et d'incivisme notamment celles de Nafona. Poursuivant son allocution, il a brièvement présenté les points de l'ordre du jour puis invité les membres à des débats francs sincères en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

Sur le premier point de l'ordre du jour, le Conseil a, après amendements, adopté les rapports d'avis produits par les deux comités

qu'il a mis en place lors de sa session des 14, 15 et 16 novembre 2018. Ces avis formalisés seront transmis au Ministère en charge de la Justice pour donner suite à la saisine.

L'examen des autres points de l'ordre du jour, hormis les divers, a été renvoyé à une session ultérieure pour insuffisance du temps préalablement imparti à la session.

En divers, le Conseil, après avoir pris connaissance du compte rendu fait sur la situation de certains auditeurs de justice, a instruit le Secrétariat permanent d'organiser une rencontre avec ceux-ci afin de clarifier certaines notions et éviter pour l'avenir les comportements qui peuvent constituer des actes attentatoires aux règles d'éthique et de déontologie des magistrats.

Par ailleurs, la Secrétaire permanente a informé le Conseil de la programmation courant 2019, d'une conférence des magistrats. Cette conférence qui servira de cadre d'échanges, permettra en particulier de faire le point des difficultés de fonctionnement de certains organes du CSM et en général, de mener des discussions sur des préoccupations du corps afin de proposer des solutions permettant de jeter les bases d'un engagement commun pour un meilleur fonctionnement des services ;

Enfin, le Conseil s'est préoccupé de la situation de blocage actuellement constatée en rapport avec la tenue des audiences correctionnelles sur l'ensemble du territoire national du fait du mouvement du personnel de la Garde de sécurité pénitentiaire (GSP). Tirant conséquences des répercussions néfastes de ce mouvement sur le fonctionnement des juridictions répressives, le Conseil a émis un avis qui sera transmis au garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Ouagadougou, le 25 janvier 2019

Madame Victoria OUEDRAOGO/KIBORA

Secrétaire permanente du Conseil supérieur de la magistrature



Prévention de la malnutrition au Passoré

Des résultats satisfaisants

Sous la présidence du haut-commissaire de la Province du Passoré, Ousmane Balima, l'ONG Groupe de volontaire civil (GVC) a organisé, le mardi 29 janvier 2019, à Yako, un atelier-bilan de ses activités dans la commune de Yako.

Dans la commune de Yako, treize villages ont bénéficié des actions du projet «Prévention de la malnutrition et d'amélioration des capacités de résilience face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables de la région du Nord». Cette initiative de l'ONG Groupe de volontaire civil (GVC) vise à contribuer au renforcement de la résilience des communautés, des ménages et des individus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, surtout des enfants de 0 à 23 mois.



La représentante-pays du GVC, Silvia Pieretto : «Le projet a permis d'améliorer les capacités productives des populations à travers le renforcement des capacités des ménages très pauvres».

Au terme de son mandat de 12 mois d'intervention dans la commune, les acteurs de la mise en œuvre du projet se sont retrouvés, le mardi 29 janvier 2019, dans la salle polyvalente de la Maison des jeunes de Yako, pour présenter les résultats des 12 mois d'activités à l'endroit des différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre. A cet effet, plusieurs communications leur ont été présentées. Parmi lesquelles communications, on peut citer, entre autres, celle portant sur le filet de sécurité alimentaire ainsi que celle portant sur la nutrition. Selon le coordonna-

teur du projet, Boureima Ramdé, l'ONG GVC est un projet de prévention et de la nutrition qui prend en compte la sécurité alimentaire, la nutrition ainsi que ses sous-composantes. Aux dires de Boureima Ramdé, les actes dudit projet ont consisté concrètement à offrir des coupons, de distribuer la farine infantile aux ménages vulnérables et de renforcer les capacités des producteurs à travers la formation.

Pour lui, en dépit du contexte sécuritaire dans la région du Nord, les résultats obtenus par le projet sont jugés assez satisfaisants au regard du nombre d'enfants qui ont vu leur situation nutritionnelle s'améliorer grâce à la distribution de la farine infantile. «Bien que ce soit un projet d'une année, j'avoue que le bilan est très satisfaisant seulement après les premiers indicateurs au niveau de la nutrition. Car, nous avons remarqué qu'à partir de nos enquêtes de base, les enfants qui présentaient des signes de malnutrition ont vu leur situation nutritionnelle améliorée. Soit plus de 84% des enfants ont eu une situation nutritionnelle très stable grâce à la distribution de la farine infantile», s'est réjoui M. Ramdé. La représentante-pays de l'ONG Groupe de volontaire civil, Silvia Pieretto, a pour sa part indiqué que les différents résultats présentés par les partenaires impliqués dans la réalisation du projet sont atteints au regard des témoignages des bénéficiaires directs du programme en matière de la prévention de la malnutrition dans la Province. «Je remercie vivement les populations ainsi que les autorités administratives du Passoré pour l'accueil chaleureux qu'elles nous ont réservé durant notre séjour», a-t-elle dit.

✉ Zezouma Elie SANOU

Traitement de l'information économique

«EcoMédias» pour outiller une soixantaine de journalistes

L'Union nationale de l'audiovisuel libre du Faso (UNALFA), en partenariat avec l'Union européenne (UE) et Canal France international (CFI), a lancé le projet «EcoMédias», le lundi 28 janvier 2019, à Ouagadougou.



Selon le président de l'UNALFA, Charlemagne Abissi (extrême gauche), «EcoMédias» vise à permettre aux journalistes de faire des questions économique et budgétaire, des sujets d'intérêt public au profit des populations.

Le traitement pointu de l'information économique et budgétaire n'est pas la chose la mieux partagée dans les médias burkinabè. Pour combler cette «lacune», l'Union nationale de l'audiovisuel libre du Faso (UNALFA), en partenariat avec l'Union européenne (UE) et Canal France international (CFI), a lancé le projet «EcoMédias» intitulé : «Renforcement des capacités d'analyse du citoyen : alimenter le débat public en matière de bonne gouvernance économique et de suivi des politiques», le lundi 28 janvier 2019, à Ouagadougou. Prévu pour trois ans, le projet, d'un coût de 352 000 euros soit plus de 230 millions F CFA, a pour cible, une soixante de journalistes issus de 20 radios, 4 télévisions et 6 journaux écrits et en ligne, diffusant dans plus de 38 localités du Burkina Faso. Il porte sur le renforcement des capacités des hommes et des femmes de

médias en matière de traitement de l'information économique et budgétaire qui constitue la «bête noire» des journalistes, a indiqué le président de l'UNALFA, Charlemagne Abissi. «Ce projet permettra aux journalistes de se former, de prendre en main ces questions pour en faire des sujets d'intérêt public au profit des populations à la base afin qu'elles puissent cerner les enjeux de la bonne gouvernance», a-t-il clarifié. Pour l'ambassadeur de l'UE, Jean Lamy, cette initiative vise à contribuer à renforcer la capacité d'analyse critique des médias et à susciter l'implication des citoyens dans le suivi des politiques publiques, pour plus de transparence et de redevabilité.

La spécialisation, un début de régulation

Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole

du gouvernement Rémis Fulgance Dandjinou, parrain de la cérémonie de lancement d'«EcoMédias», a salué ce projet de l'UNALFA et de CFI qui, depuis quelques années, abattent un travail de fond dans le renforcement des capacités des médias burkinabè, à travers une approche pragmatique et cohérente répondant aux besoins spécifiques des médias nationaux. Il a par ailleurs invité les responsables des médias à saisir cette opportunité de formations sur le traitement de l'information économique, afin de disposer des journalistes spécialistes en la matière dans leurs rédactions, gage de qualité des contenus et de santé financière. Le président du Conseil supérieur de la communication (CSC) et patron de la cérémonie, Mathias Tankoano, s'est également réjoui de la mise en route d'EcoMédias dont il mesure toute l'importance.

Car, a-t-il souligné, toute formation spécialisée apportée à un journaliste est un début de régulation.

Ce lancement est suivi d'une formation de trois jours au cours desquels les journalistes auront droit à des communications, entre autres, sur les éléments-clés d'analyse budgétaire, corruption et gouvernance, population et gouvernance, finances publiques et contrôle citoyen.



Les journalistes bénéficiaires du projet sont invités à s'en saisir pour devenir des spécialistes du traitement de l'information économique et budgétaire.

✉ Mahamadi SEBOGO
msebogo@yahoo.fr



Maternité de Kongoussi

Gulmanceba et Yadcé offrent plus de 7 millions F CFA

L'Association Bulkina Maacuagu- Bulkina roogmik (ABMBR) a remis, un lot de matériels médicotechniques d'une valeur de 7 697 500 F CFA à la maternité de Kongoussi, le samedi 26 janvier 2019. Ce geste de la famille de parents à plaisanterie, gulmanceba-Yadcé, vise à soutenir la formation sanitaire, ravagée par un incendie, il y a un an.



C'est plus de 750 personnes qui ont permis l'achat de ce matériel médicotechnique.



Rien n'a été épargné par les flammes lors de l'incendie de la maternité de Kongoussi le 20 août 2018.

La joie a été la chose la mieux partagée à la cérémonie de remise de don à la maternité de Kongoussi. L'appui en matériel médicotechnique est composé de deux boîtes d'accouchement et deux autres de petite chirurgie, d'une boîte de pansement et d'un stéthoscope obstétrical, de trois lits et trois matelas, d'une armoire à clapet, ...Aux yeux du médecin-chef du district sanitaire, Dr Hamado Ouédraogo, le don répond à un besoin réel de ses patientes. Il a alors remercié les donateurs et souhaité longue vie à l'association. L'un après l'autre, le maire, le Zitenga Naba, le Secrétaire général (SG) venu représenter le haut-commissaire de la province du Bam, ont embouché la même trompette. Tout en rappelant que la parenté à plaisanterie est un gage de cohésion sociale, l'édile, Daouda Zoromé a qualifié de "meilleure", l'alliance entre les Gourmantché et les Yadcé. Pour le SG, Armand Dambré, le geste de l'Association Bulkina Maacuagu-Bulkina roogmik (ABMBR) est la énième marque de compassion depuis l'incendie de la maternité le 20 août 2018. Toutefois, il a confié qu'aucun autre don n'égale ce dernier de par la valeur, plus de sept millions F CFA

et le symbole que représentent les bienfaiteurs. Partis ensemble depuis Ouagadougou, les deux groupes alliés se sont taquinés tout le long du chemin et même au cours de la cérémonie. « *Je salue tous ceux qui sont venus de la brousse, (Ndlr les Gourmantché)* », a lancé, le Zitenga Naba, lors de son allocution. En retour, l'un des intervenant gulmanceba s'est proclamé chef suprême du "Yalmtenga", entendez, le Yatenga.

Tout est parti de la création d'une page facebook

D'autres piques comme "la demande du bonnet de Naaba Kiiba en sacrifice", "2 000 demandes de naturalisation des Yadcé"...ont

ponctué la cérémonie. Le président de l'ABMBR, Mamoudou Combarry, a affirmé que Gulmanceba et Yadcé forment une même famille qui promeut le "rakiré" et la solidarité entre deux groupes et deux régions. Meurtrie par l'incendie qui a ravagé la maternité de Kongoussi, le 20 août 2018, elle a lancé une levée de fonds pour soutenir les populations. « *Au terme de l'opération, une somme de 6 059 250 F CFA a été mobilisée et du matériel estimé à 1 638 500 F CFA* », a révélé le président Mamoudou Combarry. Il a précisé que le beau geste du 26 janvier 2019 consiste à effacer définitivement dans la mémoire, les traces sombres du 20 août 2018. L'ABMBR dont on vante les mérites

aujourd'hui est, selon son président, née de la création d'une page facebook, le 13 juillet 2013. Elle a évolué pour se transformer en association en 2015, avec plus de 44 000 membres à l'intérieur comme à l'extérieur du Burkina qui animent le groupe. Pour Mamoudou Combarry, une initiative comme la leur, peut être un exemple pour le Burkina Faso qui a besoin actuellement d'un vivre-ensemble dans l'harmonie. « *C'est une valeur culturelle et ancestrale qui nous permet au-delà de la distraction, de construire une société de paix, d'amour, de tolérance et de fonder une cohésion sociale, gage de stabilité* », a-t-il souligné. L'occasion a été belle pour lancer une autre levée de fonds pour 2020 afin de

voler au secours des populations de la région de l'Est.

✎ Tielmè Innocent KAMBIRE



Le président de l'association, Mamoudou Combarry : « Pour nous, la parenté à plaisanterie est un guide du vivre ensemble. »



Les Gulmanceba ont égayé les témoins à cette cérémonie...



...en imitant la lecture de l'avenir, sur le sable, pour ceux qu'ils appellent leurs esclaves.



Droits humains Plus d'un enfant sur quatre subit des violences

Le ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire, avec l'appui de ses partenaires, a organisé un atelier de validation d'une étude portant sur les violations faites aux enfants, le mardi 29 janvier 2019 à Ouagadougou.



Le représentant du directeur de cabinet du ministère en charge de la femme, Pierre Anselme Nikiéma (milieu) a dit être convaincu que cette étude sera une référence pour la protection des enfants victimes de violences.

Les violences faites aux enfants sont toujours une réalité au Burkina Faso. Une étude vient de révéler que plus d'un enfant sur quatre subit des violences d'ordres physiques, psychologiques, verbales et sexuelles. C'est partant de ce constat que le ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire a organisé en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et Save the Children, un atelier de validation de ladite étude sur les violations faites aux enfants, le mardi 29 janvier 2019 à Ouagadougou. Le conclave, selon le représentant du directeur de cabinet dudit ministère, Pierre Anselme Nikiéma, a pour objectif de valider les résultats de l'étude nationale sur les violences faites aux enfants. M. Nikiéma a, en outre précisé qu'il s'agit non seulement d'amender le document de l'étude proposée par les consultants, mais de recueillir les commentaires et suggestions des participants. Mais aussi d'adopter le document final sur l'étude, et de formuler des recommandations en vue de l'élaboration

d'un plan d'actions. Il a révélé qu'en dépit des engagements et des multiples actions entreprises par l'Etat et ses partenaires, « les enfants burkinabè sont toujours confrontés à de nombreuses problématiques qui violent leurs droits ». Selon la représentante-résidente de l'UNICEF, Dr Anne Vincent, les rapports annuels de ligne d'assistance aux enfants (janvier 2015-juin 2018), ont révélé que 3256 personnes y compris des enfants, ont été appelés pour avoir des conseils, des orientations ou pour s'informer et 1090 ont signalé, dénoncé des cas d'abus, de violences faites aux enfants. « Des enfants âgés de 12 à 17 ans soit 15,6% - 15,7% pour les garçons et 15,4% pour les filles, de 0 à 11 ans 24,9% - 25,3% de garçons et 23,8% de filles sont victimes de violences physiques et des enfants âgés de 12 à 17 ans soit 25,7%, 27,3% des garçons et 21,1% des filles...subissent des violences émotionnelles », a-t-elle expliqué.

Marthe ZONGO
(Stagiaire)



Les participants ont déclaré que les résultats de l'étude permettront de finaliser la stratégie nationale de protection de l'enfant.

Portrait Inoussa Bambara, le retour d'un "Américain" au pays natal

Après une tentative échouée de rejoindre l'Italie, Inoussa Bambara, un jeune Burkinabè, est parvenu à émigrer en 2005 aux Etats-Unis. De retour au Burkina Faso, après cinq années passées au pays de l'Oncle Sam, l'ancien immigré est aujourd'hui propriétaire de plusieurs alimentations et d'un immeuble R+3 dans la ville de Ouagadougou. Portrait.

Célibataire, Inoussa Bambara, tout comme les jeunes Burkinabè de son âge, est en quête d'un mieux-être. Agé de 28 ans, il décide alors en 2005 d'aller tenter sa chance aux Etats-Unis. "J'ai ainsi déposé mes valises à New York, avant de me rendre, trois jours après, en Pennsylvanie", se souvient-il. Situé au Nord-Est du pays de l'Oncle Sam, la Pennsylvanie présente un climat continental humide, caractérisé par un été chaud et un hiver froid. En été (juillet à septembre), la température avoisine les 21 °C, tandis qu'en hiver



Inoussa Bambara : "Mon difficile séjour étasunien m'a permis d'acquérir des valeurs tels la rigueur, la ponctualité, le courage, et la persévérance".

(janvier à mars), elle est de 0°C. En plus du dépaysement, Inoussa doit donc faire face à un climat "hostile". Nouvel immigré, il tentera tant bien que mal de s'acclimater, y compris à travers de petits boulots. "Avec une température de -19°C, j'étais obligé de travailler à un rythme effréné pour pouvoir suer. Baisser les bras pendant cinq minutes, c'est se retrouver littéralement gelé de la tête aux pieds", se rappelle-t-il, sourire aux lèvres. Employé dans une entreprise de biens et services divers, Inoussa est soumis à une tâche harassante: retaper par jour, environ 200 palettes. "Lors du transport de certaines marchandises posées sur des palettes,

celles-ci étant faites de bois, se cassent ou se désagrègent. En compagnie d'autres immigrés, notre travail consistait donc à les remplacer ou à leur donner une seconde vie", explique-t-il, vêtu d'un tee-shirt bleu comportant une image de Manhattan (quartier huppé de New York, ndlr). Au fil des semaines, des mois, il enchaîne les petits boulots sans relâche. Après cinq années de dur labeur, le jeune Burkinabè de la Pennsylvanie décide de rejoindre sa mère patrie. En effet, un mal, pire que le travail harassant le tenaille depuis son arrivée aux "States". "La solitude ne m'a jamais quitté. Je n'avais pour seul compagnon que mon ordinateur. Après mes journées de travail, je n'avais personne avec qui bavarder", se remémore-t-il. Inoussa se console avec les matches de football diffusés sur les chaînes câblées. Mais rien n'y fit. Il décide alors de passer régulièrement des appels "au pays" pour discuter quelques minutes avec des parents et des amis, moyennant à chaque fois 20 dollars (environ 10 000 F CFA) durement gagnés. Nostalgique de l'ambiance et de la chaleur burkinabè, il se résout à rentrer définitivement au bercaïl. Le président de la communauté burkinabè de Pennsylvanie essaie en vain de le ramener à la raison. En 2010, il foule de nouveau le sol de ses ancêtres, la tête remplie d'ambitions. Aujourd'hui, âgé de 41 ans, Inoussa Bambara est propriétaire de quatre alimentations, dont il a confié la gestion à ses frères. Visiblement piqué par le virus des affaires depuis son séjour américain, l'homme s'intéresse à présent au secteur de l'immobilier. Il possède d'ailleurs un immeuble R+3 baptisé... "Pennsylvanie". "Cette ville m'a forgé. Elle m'a permis d'être ce que je suis aujourd'hui. Je lui ai en quelque sorte dédié ce bâtiment", justifie-t-il. Rigueur, ponctualité, courage, persévérance et abnégation sont, entre autres, les valeurs cardinales qui guident Inoussa Bambara au quotidien. Des qualités qu'il entend partager avec ses compatriotes, notamment son épouse, ses trois filles et sa dizaine d'employés.

Wamini Micheline OUEDRAOGO



Fonds des Nations Unies
pour la Population

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : Assistant en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et capitalisation des progrès du Projet accélération de la réalisation des droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction au Burkina Faso

Localisation : Ouagadougou

Grade : SB3

Type de contrat : SERVICE CONTRACT

Durée : Une année, renouvelable, en fonction des performances et la disponibilité des ressources.

Type de poste : National

1. Contexte organisationnel

Sous l'autorité de la Représentante de l'UNFPA, et la supervision directe du Chargé de Programme Communication et Plaidoyer, l'Assistant en Technologies de l'Information et de la Communication et capitalisation des progrès, travaillera en étroite collaboration avec les autres membres du staff, les Ministères et les ONGs et Associations impliqués dans la mise en œuvre du projet accélération de la réalisation des droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction au Burkina Faso.

2. Objectif général du poste

L'Assistant en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et capitalisation des progrès contribuera à la mise en œuvre du programme de coopération entre le Burkina Faso et l'UNFPA et plus spécifiquement, du projet accélération de la réalisation des droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction au Burkina Faso

3. Principales tâches et responsabilités

L'Assistant en TIC et capitalisation des progrès aura pour responsabilités et tâches spécifiques de :

- Participer à la mise en œuvre de la stratégie de communication du bureau.
- Assurer le suivi de la conception et de l'opérationnalisation de la plateforme jeunes du projet ;
- Capitaliser les progrès du projet et les diffuser ;
- Appuyer la planification et le suivi des activités du programme et spécifiquement du projet ;
- Appuyer les partenaires d'exécution de la société civile dans l'exécution des activités opérationnelles ;
- Collecter les données et élaborer les différents rapports de suivi du projet ;
- Appuyer le bureau UNFPA dans le cadre du projet ou les autres interventions de l'UNFPA au Burkina Faso ;
- Assurer la maintenance et la mise à jour régulière des sites web dont l'UNFPA est responsable ;
- Contribuer à la présence et la visibilité de UNFPA au niveau d'Internet et des réseaux sociaux ;
- Renforcer et dynamiser le système de partage des connaissances au sein du bureau ;
- Assurer la couverture photographique et audiovisuelle des événements impliquant le bureau ;
- Assurer l'édition (montage, mise en page) des supports documents (papier et audiovisuelle) du bureau y compris les rapports annuels et thématiques ;
- Contribuer à renforcer la visibilité de l'UNFPA dans l'Intranet en partenariat avec le Chargé de programme Communication et plaidoyer ;
- Contribuer au renforcement des capacités du personnel du bureau pays et de la partie nationale (Ministères et Organisations de la société civile) sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir le programme de coopération.

4. Relations de travail

L'Assistant en TIC et de Capitalisation des progrès travaillera sous la supervision directe du chargé de programme communication et plaidoyer, et en étroite collaboration avec les autres membres du staff du bureau pays.

5. Conditions de travail

Qualifications et expériences requises

- Bac + 3 dans l'un des domaines suivant : communication, TIC, sciences sociales, gestion des projets.
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique window et Mac OS X (très bonne maîtrise des outils Word, PPT, Photoshop, iPhoto, iMovie, CMS, Joomla) ;
- Avoir une expérience dans la capitalisation des progrès de projet et programme ;
- Avoir une bonne connaissance de l'Édition ;
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ;
- Avoir une excellente maîtrise des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Youtube, Flickr, LinkedIn, etc.) et leurs applications pour la communication et les campagnes digitales ;
- Avoir une bonne connaissance dans la prise de photographie, le traitement des photographies, le classement et la publication ;
- Connaissances en gestion et animation de portail web ;
- Démontrer une maîtrise de l'approche et la gestion basées sur les résultats, et une capacité à s'adapter au changement ;

- Avoir une maîtrise de la langue française, avoir un bon niveau de travail en anglais, avoir une bonne connaissance du langage de publication institutionnel ;
- Une expérience de travail avec les ONG/Associations, ambassades, Organisation Internationale, le Système des Nations-Unies serait un atout.

Valeurs

- Etre un modèle en matière d'intégrité,
- Faire preuve d'un engagement pour l'UNFPA et pour le Système des Nations Unies,
- Etre ouvert à la diversité,
- Etre ouvert au changement.

Compétences

- Etre orienté vers la réalisation de résultats,
- Avoir le sens de la responsabilité et de la redevabilité,
- Faire preuve d'une excellente expertise professionnelle/sens des affaires dans le domaine de la PF/SR, de la chaîne d'approvisionnement et justifier d'une bonne connaissance de la problématique et des défis y relatifs
- Etre capable de mener une réflexion et analyse stratégique,
- Travailler en équipe, s'autogérer et gérer ses relations,
- Communiquer de façon percutante.

6. Dossiers de candidature :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Représentant a.i. de l'UNFPA au Burkina Faso ;
- Une photocopie des diplômes ;
- Un Curriculum Vitae détaillé et signé (CV) ;
- des Nations Unies dûment rempli et signé ;
- Une attestation des expériences du (de la) candidat(e) dans les domaines couverts par le poste (stages, formations, etc.) ;
- La liste de trois personnes de référence avec leur adresse complète.

Les dossiers de candidatures incomplets et non-conformes au profil recherché ne seront pas examinés. L'UNFPA se réserve le droit de demander les copies certifiées conformes des diplômes pour les candidatures retenues.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont reçus :

Sous pli fermé, avec sur l'enveloppe, la mention « Avis de vacance de poste ASSISTANT(E) EN TIC » au plus tard le **08 février 2019 à 12h30 (heure limite) à la Réception de l'immeuble des Nations Unies.**

Par Email : à l'adresse suivante : **burkinafaso@unfpa.org** avec en objet la mention : « Avis de vacance de poste ASSISTANT(E) EN TIC », au plus tard le **08 février 2019 à 12h30 (heure limite).**

NB : Les Formulaires P11 et les termes de référence (TDR) du poste sont disponibles sur le site du Bureau Pays de l'UNFPA <http://burkinafaso.unfpa.org/> et peuvent être obtenus à la Réception de l'immeuble des Nations Unies.

· *Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus. Ils/elles seront soumis(e)s à un test écrit et à un entretien de recrutement.*

· *UNFPA fournit un environnement de travail qui reflète les valeurs de l'égalité de genre, du travail d'équipe, du respect pour la diversité, de l'intégrité et d'une balance saine du travail et de la vie.*

· *UNFPA est commis à maintenir une distribution équilibrée de genre et encourage les candidatures féminines.*

· *Aucune pratique discriminatoire n'est tolérée, y compris celle fondée sur le statut de sérologique VIH des candidat(e)s.*

· *Le dépôt de candidature n'entraîne aucun frais pour les candidat(e)s et nul ne saurait exiger un quelconque paiement lié à la soumission de candidature.*

• **Liste de trois personnes de référence, avec leurs adresses complètes.**

Processus de recrutement : sélection sur dossier, test écrit et entretien oral.

L'UNFPA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement.

Seules les candidatures présentant un intérêt pour l'UNFPA recevront une suite.

L'UNFPA EST UN ENVIRONNEMENT « NON FUMEUR ».



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DE LA LEGISLATION ET DU CONTENTIEUX

N°2018-003/MINEFID/SG/DGI/DLC/SRFI

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 04 JAN 2019



COMMUNIQUE

Relatif aux innovations introduites par la loi n°042-2018/AN du 18 décembre 2018 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2019

Le Directeur général des impôts a l'honneur d'informer l'ensemble des contribuables du Burkina Faso que l'Assemblée nationale a adopté le 18 décembre 2018, la loi n°042-2018/AN portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2019. Cette loi consacre une modification de certaines dispositions du code général des impôts. Elle est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2019 et introduit des innovations notamment :

- L'institution d'un nouvel impôt dénommé « taxe sur les véhicules à moteur » applicable aux véhicules immatriculés excepté les véhicules à deux (02) et trois (03) roues. Cette taxe est acquittée auprès du receveur des impôts du lieu de résidence du propriétaire du véhicule sur présentation de la carte grise au plus tard le 31 mars 2019.
- La suppression de la contribution du secteur boisson (CSB) applicable aux personnes exerçant leurs activités dans la revente des boissons de fabrication locale et l'assujettissement de ces personnes au régime fiscal de droit commun. Les contribuables relevant de ce secteur seront classés dans les différents régimes fiscaux (CME, RSI, RNI) suivant leur chiffre d'affaires. Ils sont désormais soumis aux différents impôts prévus par le code général des impôts (CME, impôts sur les bénéfices, la TVA, prélèvements facturés, la TPA, la contribution des patentes, etc.) ;
- Le rehaussement du taux de la taxe sur les boissons non alcoolisées de 10% à 15%. Cette taxe collectée au profit du budget de l'Etat, s'applique aux producteurs et

importateurs de boissons. Elle est assise sur le prix hors taxes ou la valeur en douane des boissons importées et est payable au service des impôts de rattachement au plus tard le 20 du mois suivant ;

- Le rehaussement du taux de la taxe spécifique sur les produits de la parfumerie et des cosmétiques de 10% à 15%. Cette taxe collectée au profit du budget de l'Etat, s'applique aux producteurs et importateurs des produits de la parfumerie et des cosmétiques. Elle est assise sur le prix hors taxes ou la valeur en douane des produits importés et est payable au service des impôts de rattachement au plus tard le 20 du mois ;
- Le rehaussement du taux de la taxe sur le café et le thé de 10% à 12%. Cette taxe collectée au profit du budget de l'Etat, s'applique aux importateurs de café et de thé. Elle est assise sur la valeur en douane des produits importés ;
- Le rehaussement du montant du prélèvement sur les billets d'avion à 40 000 FCFA pour les passagers en classes affaires ou autres et à 20 000 FCFA pour les passagers en classe économique. Son reversement se fait dans le budget de l'Etat. Le prélèvement sur les billets d'avion s'applique sur les billets émis :

• par les sociétés de navigation aérienne de transport public, les agences de voyage et autres structures de vente de titres de transport aérien ;

• pour des transports internationaux de personnes.

La contribution est perçue au moment de l'achat du titre de transport et doit être déclarée et versée au service des impôts par les entreprises de transport aérien, les agences de voyage et autres structures redevables du prélèvement, au plus tard le 20 du mois suivant.

Par ailleurs, les contribuables sont informés qu'ils ont la possibilité de se rendre auprès des services de la Direction générale des impôts sur toutes précisions. Ils ont la possibilité de télécharger la version de la loi de finances sur le site web de la DGI : www.impots.gov.bf

La direction générale des impôts au service du développement économique et social.

Direction Générale des Impôts

**Adama BADOLO
Chevalier de l'Ordre national**



AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/01/2019/DDP/CCI-BF POUR LA SELECTION D'UN MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE POUR L'AMENAGEMENT DE LA 2^{ème} PHASE DU PORT SEC DE BOBO DIOULASSO

Dans le cadre de l'aménagement de la 2^{ème} phase du port sec de Bobo- Dioulasso, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) souhaite déléguer sa maîtrise d'ouvrage à des agences d'exécution pour la mise œuvre desdits projets conformément aux prévisions contenues dans les Termes de Référence (TDR) de la présente demande de propositions. La source de financement est sur fonds propres de la CCI-BF, budget gestion 2019.

La présente demande de propositions se repartie en deux (02) lots :

- Lot 1 : VRD (24 mois)
- Lot 2 : Réhabilitation des bâtiments, de la clôture du parking et des annexes (8 mois), nouveaux bâtiments (12 mois), Fourniture et installation d'un nouveau pont bascule (4 mois).

La présente demande de propositions s'adresse à toutes les agences d'exécution pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction ou d'une suspension, établies ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA et en règle vis-à-vis de leur pays d'établissement.

Le dossier de demande de propositions peut être obtenu auprès du **Secrétariat de la Direction des Moyens Généraux (DMG) de la CCI-BF, Avenue de Lyon 01 BP 502 Ouagadougou 01, Tél. : (226) 25 30 61 14 /15**, où il peut être consulté gratuitement ou être retiré moyennant le paiement d'une somme forfaitaire non

remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA**.

Les propositions présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux instructions aux soumissionnaires devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Moyens Généraux au plus tard le **vendredi 15 mars 2019 à 09 heures**.

L'ouverture des plis aura lieu le **vendredi 15 mars 2019 à 09 heures 30 minutes** en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

Les consultants resteront engagés par leurs propositions pour un délai maximum de **90 jours** à compter de la date de remise des propositions.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la CCI-BF ne peut être tenue responsable de la non réception de la proposition transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs propositions pour un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise.

L'autorité contractante se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie de la demande de propositions.

Le Directeur Général



AVIS A LA CLIENTELE

La Banque de l'Habitat du Burkina Faso (BHBF), devenue **International Business Bank (IB bank)**, a le plaisir d'informer son aimable clientèle, du transfert de son siège sur l'Avenue Tansoaba ; **arrondissement N°12 ; face au CCVA (Ouaga inter). Tel : 25 42 52 53/54/55.**

Elle s'est installée dans de nouveaux locaux plus modernes et un cadre plus convivial, pour mieux répondre aux attentes de ses clients.

Par ailleurs, l'agence et le GAB resteront fonctionnels sur l'avenue Kwamé N'krumah.

IB bank, partenaire de votre succès.

rtb

9^e Rentrée RTB
Tenkodogo
1^{er} - 02
février 2019

THÈME
 « Renforcement des capacités opérationnelles dans le contexte de la mise en œuvre effective de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) ».

Sous le Patronage de
S. E. M. Alassane Bala SAKANDE
 Président de l'Assemblée Nationale

Sous le Co-patronage
 S. E. M. Raymond BALIMA, Directeur Général du Protocole d'Etat
 Madame Adjia Mamounata VELEGDA, PDG du Groupe VELEGDA

SPONSOR OFFICIEL
Lonab
 L'OFFICE NATIONAL DE REPRODUCTION

Partenaires
SOBELEC, **CGF**, **VELHY**



Fête coutumière

Le Nakobo, un "1er janvier" rituel

La commémoration coutumière du nouvel an du Kourit Yir Soaba, le Nakobo, s'est tenue du 22 au 24 décembre 2018, à Koupèla, chef-lieu de la province de Kourittenga. Ponctué par les sorties solennelles de Sa Majesté, cette manifestation annuelle de la tradition moaga, aux couleurs festives, est aussi soutenue par des sacrifices et des rituels.



Les kombemba (de dos) font allégeance à Sa Majesté Naaba Yemdé (assis en jaune en face), au cours des audiences au samand kans'ngin.

Le Nakobo (culture du chef), en langue mooré, marque le début du nouvel an dans le territoire coutumier du Kourit Yir Soaba. Cette année, Sa Majesté le Naaba Yemdé de Koupèla (province du Kourittenga) a sacrifié donc à la tradition. Comme à l'accoutumée, les festivités durent 72 heures. En cette matinée du samedi 22 décembre 2018, la cour royale connaît une ambiance particulière.

Animée de personnes de tous âges, une foule de festivaliers occupent toute la cour du palais royal à la faveur de cette 22e édition du Nakobo. Des coups de fusils déchirent par moments le brouhaha de cette célébration traditionnelle. «C'est notre fête du nouvel an. A côté du volet festif et populaire, nous procédons également à des rites et à des sacrifices, notamment pour rendre grâce à Dieu pour l'année écoulée, le bien-être de nos familles et la bonne pluviométrie», explique d'un air solennel, le Naaba Yemdé de Koupèla. Selon le Dag-noën Naaba, la célébration du Nakobo est passée de sept à trois jours. «A cette occasion, le Kourit Yir Soaba convie à sa table, ses koombemba, c'est-à-dire les chefs

qui sont sous son autorité, les autorités administratives, les communautés-sœurs et la population», précise-t-il. La date du Nakobo est, souligne-t-il, communiquée sur la place du marché, sitôt les récoltes terminées, soit 42 jours avant le jour J. "A 21 jours de l'événement, la date est à nouveau rappelée sur la même place du marché. Cette seconde phase est accompagnée toutefois d'un rituel ouvert au public. Le chef des bouchers remet, à cette occasion, du sel, du tabac et de la viande à Sa Majesté. Aussi, le vendredi, à la veille du Nakobo, le conseil des sages procède à l'offrande d'un bouc au pelage choisi, sur l'un des

autels de la place", détaille le Dag-noën naaba. Chaque célébration du Nakobo est marquée par deux sorties solennelles de Sa Majesté, le Kourit Yir Soaba. Ainsi, pendant que le soleil amorce sa chute dans le ciel, en ce premier jour des festivités, des sons des bendré (tam-tam) annoncent la sortie de Sa Majesté et les «youma» (ensemble instrumental composé de bendré, de lounnga et de roudga) naturellement accompagnent le cortège royal. Des coups de fusils retentissent pendant que la clameur de l'assistance va grandissante.

Sa Majesté Naaba Yemdé à cheval, tenu par le Dag-noën Naaba et accompagné d'une



Le palais royal connaît, 72 heures durant, une grande affluence des populations.



Sa Majesté Naaba Yemdé (bonnet tout rouge avec une cape jaune) entourée de ses notables assistant à la course hippique, lors de sa première sortie solennelle.

forte délégation composée des Pog-tanpa (les tantes de la famille royale), des notables, des musiciens, des «Dapobi» (la sécurité de Sa Majesté) gourdin en main ou à l'épaule, pour assurer la sécurité du cortège royal et soutenu par une population, rejoignent l'aire de la course hippique et d'acrobaties exécutées par les cavaliers. "Le cheval fait partie de notre histoire. Cet animal est associé à nos origines. Il joue également un rôle prépondérant dans la noblesse, l'agriculture et les combats", commente-t-il.

Une ambiance festive

Sa Majesté Naaba Yemdé de Koupèla est à cette occasion, vêtue d'une cape de couleur jaune, et coiffé d'un bonnet

tout rouge. Le port de ce bonnet selon, Dag-noën Naaba, donne implicitement droit aux ministres de Sa Majesté de porter leur bonnet.

L'exercice hippique terminé, Sa Majesté regagne le palais, suivi maintenant d'une foule immense. Une fois au palais, Naaba Yemdé accorde des audiences dans son «saman bili», la petite salle d'audience qui est un hangar aménagé à cet effet. C'est l'occasion pour des délégations de présenter à Sa Majesté, leurs vœux. C'est ainsi qu'elles remettent au maître des lieux, des béliers, de la volaille, de la cola en quantité et de l'argent. Petit à petit, le soleil rejoint l'horizon et Sa Majesté se retire. La fête bat son plein. Dans l'enceinte du palais, une immense



Le rituel de la calebassée d'eau fraîche versée au sol par une «pogdton», pour solliciter aux mânes des ancêtres, santé et joie à Sa Majesté.



foule est tenue en haleine par six troupes de danse de musique traditionnelle. Rivalisant de talents et d'endurance, chacune des troupes mobilise ses partisans. Ces derniers les galvanisent en retour à travers une reprise en chœur de leurs chants. Des applaudissements et des cris de joie fusent de part et d'autre. Les pas de danse, les jets de foulards et d'argent s'entremêlent à un rythme effréné. Entre deux prestations, des artistes et certains spectateurs se rendent à la rue marchande, située à l'entrée-sud du palais, pour une «pause santé». Des vendeurs et vendeuses de brochettes, de frites, de dolo, de «polpogé» (mets fait à base de viscères de ruminant) y tentent d'"appâter" les clients à qui mieux mieux, jusqu'à tard dans la nuit... Dimanche 23 décembre 2018, un vent glacial remplit l'enceinte du palais de Naaba Yemdé, en ce deuxième jour du Nakobo. Des femmes s'affairent autour de la cuisine, tandis que les artistes-musiciens sont occupés à essayer leurs instruments avant de rejoindre dans une heure ou deux, la scène. A l'extérieur du palais, une foule disparate se prépare à assister à une course cycliste à travers la ville et les amoureux du ballon rond rejoignent le terrain pour un match de football de gala organisé à cet effet. «Nous avons inclus des activités sportives afin de mettre en avant notre jeunesse, et faire en sorte que chacun des filles et fils du Kourittenga et de la région, trouve son compte dans la célébration du Nakobo», justifie le Dagnoën Naaba. La fraîcheur matinale se dissipant peu à peu, l'ambiance festive de la veille reprend ses droits au sein de la cour royale. Elle atteindra son sommet dans l'après-midi. Il est 15 heures. Compagnons fidèles de Sa Majesté, les «youma» annoncent la sortie de Sa Majesté. «Coiffé toujours avec le bonnet tout rouge, et de la tunique jaune, Sa Majesté procède à sa seconde sortie solennelle. Je le précède en ayant à la main, les attributs de sa royauté, notamment la lance sacrée. Contrairement à sa première sortie, il se rend cette fois-ci, à pied, au



La rue marchande est l'un des lieux favoris des populations lors de la cérémonie.

samand kaas'ngin, le grand espace d'audience situé au Nord du palais. Il y recevra une bonne partie de ses kombemba, qui sont au nombre de 263», soutient le Dagnoën Naaba.

Contre l'action des personnes malveillantes

Cette sortie solennelle est ponctuée de rituels. En effet, dès la porte de sortie du palais, une «pogton» (tante de la famille royale), verse unealebasse d'eau sur le sol avant que Sa Majesté y pose le pied. Selon le Dagnoën Naaba, ce rituel est une "prière" envers Dieu et aux mânes des ancêtres, pour demander la santé et la joie pour Sa Majesté. A l'issue de cette première halte, la procession est entamée. Et en plus du Dagnoën Naaba qui ouvre la marche, les pogbtanpa, les notables et ministres, les youma, les «Dapobi» et les tireurs de

fusils composent le cortège. A la porte du palais, un second arrêt est observé. Protégée du soleil par un parasol, Sa Majesté Naaba Yemdé s'accroupit, assiste à un rituel exécuté par le Dagnoën Naaba.

Ce dernier explique que ce cérémonial est une sollicitation pour que les audiences se déroulent dans une parfaite harmonie et que Sa Majesté regagne son palais sans incident. «A une époque lointaine, ce genre de cérémonie était fréquentée par des personnes malveillantes. Leur projet était de saper par tous les moyens, le bon déroulement de la cérémonie. Ce rituel a donc pour but de les contrer», révèle le Dagnoën Naaba.

Dans une atmosphère folklorique, le cortège royal rejoint le samand kans'nga, composé d'un hangar et en face, le grand espace, massivement occupé par les kombemba. Dès l'arrivée du cortège sur les lieux, les «Dapobi» qua-



La prestation des troupes de danse est l'une des attractions du Nakobo.

drillent les lieux, les pogbtanpa prennent place sous un hangar et des notables s'installent autour de Sa Majesté. Les regards orientés vers le Nord, Sa Majesté reçoit ses kombemba.

Ces derniers font allégeance à Sa Majesté et lui présentent leurs vœux, les mains chargées de béliers, de poulets, de la cola et des numéraires. La cérémonie d'audience terminée, Sa Majesté regagne le palais pour des audiences privées. Le palais royal est en ébullition en attendant le lendemain, lundi, pour le clap de la fin royale de cette 22e édition du Nakobo. Selon le Dagnoën Naaba, la perpétuation de ce type de célébration contribue au renforcement de l'identité culturelle, gage de cohésion sociale.

Le Nakobo est célébré, explique-t-il, avec faste, depuis Sa Majesté, Naaba Zanré (1929-1973), grand-père de Naaba Yemdé, dont le règne a coïncidé avec l'ar-

rivée des pères Blancs. Converti au catholicisme, il a ordonné la réduction des nombreux sacrifices qui avaient habituellement lieu lors de la commémoration du Nabasga. Et ainsi, l'accent fut mis sur le côté festif de cette commémoration du nouvel an, le Nakobo.

✍ Rémi ZOERINGRE

Située à environ 3 kilomètres de la ville de Koupèla, Toulgou, selon de nombreuses sources orales et écrites, est la localité d'origine des ancêtres des habitants actuels de ladite ville. Elle devint, par la suite, Kourittenga, du nom de Naaba Kourita. Le Naaba Yelwèegtiim, 5e Naaba de Kourita, est le fondateur de Koupèla (caillou ou pierre blanc, en langue mooré).

En effet, à la suite d'une pénurie d'eau, il envoya, selon la légende, ses guerriers chercher des points d'eau pour son troupeau. Les émissaires tombèrent sur une source avec une grosse pierre et des petites pierres, toutes de couleur blanche. Après des sacrifices, Naaba Yelwèegtiim s'y installa avec sa cour. Cette expression (Koupèla, ndlr) qui servait à indiquer son domicile devint par la suite le nom du village. Donc, ses ressortissants sont restés reconnaissants à Toulgou, leur foyer d'origine. Il y abrite à ce jour des tombes royales. Des rites et sacrifices y ont lieu, selon la coutume.

R.Z.



Le Naaba Yemdé de Koupèla: "En plus des réjouissances, le Nakobo est fait également de rites et de sacrifices".



**PASSEZ À LA VITESSE
DE LA FIBRE OPTIQUE**

AVEC ONATEL

*selon la disponibilité du réseau

ONATEL
FIBRE OPTIQUE
**LA SOLUTION FTTH
DE ONATEL**



RAPIDE



PUISSANTE



SÉCURISÉE

Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO - Version 2015





AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Une importante société financière de la place recherche des candidatures pour des recrutements aux postes ci-après :
Un (01) Chargé d'Affaires Juridiques

Missions :

Sous la supervision du Responsable du Département Juridique, votre rôle sera de veiller à la sécurité juridique des actes soumis en approbation ou en signature à l'Institution. Votre mission dans ce cadre consistera à :

- Conseiller et assister juridiquement les différentes entités de la Banque, lorsque vous serez requis ;
- Rédiger des actes juridiques ;
- Participer à la gestion des garanties ;
- Participer à la gestion des incidents sur les comptes ;
- Liquider les dossiers de succession.

Profil :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 4 au moins en Droit des Affaires ;
- Avoir une bonne connaissance du Droit OHADA et de la réglementation bancaire ;
- Avoir une bonne connaissance des problématiques de risques contractuels juridiques et des techniques de rédaction des actes juridiques ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Access, PowerPoint) ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'écoute, du dialogue ;
- Sens de l'organisation et de la rigueur ;
- Sens des priorités ;
- Sens de l'éthique professionnelle.

Une expérience pertinente en Banque, dans un Cabinet d'Avocats, une Etude de Notaire ou de tout autre Conseil juridique d'entreprises, sera un atout.

Un (01) Auditeur interne

Missions :

Sous la supervision du Responsable du Département Audit Interne, votre rôle est de vous assurer du bon fonctionnement des activités commerciales et opérationnelles de la Banque ainsi que de ses fonctions supports, mais également d'évaluer le dispositif de contrôle interne mis en place au sein de la Banque. A ce titre, vous :

- Participez à la réalisation du Plan d'Action Annuel d'Audit du Département Audit Interne ;
- Contribuez à répondre aux demandes ponctuelles émanant de la Direction Générale ;
- Contribuez à donner une assurance sur le degré de maîtrise des risques au sein des activités auditées/inspectées ;
- Concourez à l'amélioration des opérations et processus du Groupe et à la création de la valeur ajoutée.

Profil :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 4 au moins en audit/contrôle, en Finances et Comptabilité ou en Science de Gestion ;
- Expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de l'audit/contrôle ;
- Connaissance des techniques d'audit et de contrôle ;
- Connaissance des fondements et des spécificités du métier d'audit ;
- Avoir le sens de l'éthique et de la déontologie ;
- Aptitude pour le travail en équipe ;
- Indépendance et impartialité ;
- Rigueur, discipline et sens des responsabilités ;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Bonnes qualités rédactionnelles.

Une expérience en cabinet d'expertise comptable ou dans une institution financière serait un atout.

Composition des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature devront comprendre **obligatoirement** :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé avec une photo d'identité, la photocopie de la Carte nationale d'identité, la photocopie certifiée des diplômes.

Dépôt des candidatures :

Ces documents scannés seront reçus **du 30 janvier au 02 février 2019** à l'adresse **recrutement.group15@gmail.com**

Nous vous invitons à préciser l'intitulé du poste en objet du mail. Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s avec un dossier complet correspondant aux critères exigés, seront convoqué(e)s pour des tests suivis d'entretiens.

La Direction Générale



CATHOLIC RELIEF SERVICES (Cathwel)
Programme du Burkina Faso
01 BP 469 Ouagadougou 01
Tél. : 25 34 34 70 / 25 34 31 65 / 25 34 29 84
Magasin ZAD : Tél. : 25 46 99 36
E-mail : crs_bf@global.crs.org
Web : www.crs.org

JOB ANNOUNCEMENT

ATTRACTIVE JOB OPPORTUNITIES FOR PROFESSIONALS

About CRS

Catholic Relief Services is the official international humanitarian agency of the Catholic community in the United States. CRS works to *save, protect, and transform* lives in need in more than 100 countries, without regard to race, religion or nationality. CRS' relief and development work is accomplished through programs of emergency response, HIV, health, agriculture, education, microfinance and peacebuilding. We welcome as a part of our staff and as partners people of all faiths and secular traditions who share our values and our commitment to serving those in need.

CRS is seeking to hire a **Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning Coordinator (MEAL Coordinator)**.

Job Summary

The purpose of this position is to manage, strengthen, and provide strategic leadership to the Burkina Faso MEAL core team in establishing a high-performing ICT-based MEAL system for the country program to ensure timely quality data collection, transmission, processing, analysis and reporting to donors and the government. The MEAL Coordinator will be responsible for providing technical assistance to projects and program MEAL Managers & Officers in supervising MEAL activities, working closely with the technical sector leads and partner staff to develop high quality monitoring systems and tools which address indicators set out in their respective projects. He/she will ensure that learning from projects is systematically captured and used. He/she will develop and conduct capacity building for MEAL and program staff, with support of the Head of Programs and the RTAs for MEAL.

The incumbent is expected to have a high level of self-initiative and critical thinking skills to identify and fill gaps. S/he will work closely with the HOP and Senior Management Team to ensure that projects and the Program as a whole complies with the agency's MEAL policies and procedures. S/he should have the ability to work sensitively and positively with colleagues and promote a learning environment.

Roles and Key Responsibilities

1. MEAL Strategy & Design

- Ensure that the Burkina Country Program MEAL systems and practices are in compliance with CRS' MEAL policies and procedures
- Provide strategic direction for the development and maintenance of MEAL systems, and the roll-out of new initiatives
- Support Program Managers and MEAL team/working group members in the design and implementation of assessments, gender analyses, stakeholder analyses, and other pre-program data collection and analysis
- Provide strategic high-level feedback, analysis and interpretation throughout the business development proposal process, evaluation, and specific studies
- Develop and review Results Frameworks, Pro-Frames, M&E Plans, and Analysis Plans
- Ensure the consistency of tools and indicators across sectors, and programs as appropriate, maintaining a bank of key program indicators for the country program
- Support programming staff to incorporate participatory methods into community level M&E systems and tools

- Ensure that all programs comply with the CRS accountability framework
- Work with senior management to identify and pursue strategic opportunities for program development, expansion, etc.

2. MEAL Implementation

- Lead or support emergency real-time evaluations, internal end-of-project evaluations, needs assessments, baselines, impact studies, case studies, and other evaluation efforts
- Support project monitoring design initiatives including: tool design, data collection processes, and analysis methods
- Manage agency driven MEAL inquiries, such as end of year beneficiary counts
- Support the MEAL team in strategically preparing and reviewing MEAL calendars
- Support learning-to-action events and reflection sessions to systematically analyze data for programmatic use, and to document and incorporate lessons learned into program design and implementation
- Ensure that MEAL and program teams regularly review and accordingly adjust MEAL plans and tools in light of changes and needs in the field context, based on monitoring data and reflection sessions
- Ensure that transparent high-quality accountability mechanisms are in place for all programs and are regularly monitored and evaluated
- Lead CRS teams in conducting internal impact and sustainability evaluations, and support external impact and sustainability evaluations
- Lead the development, updating and implementation of the country-program's learning agenda, including yearly learning event

3. Capacity Strengthening

- Lead the CRS Burkina MEAL Community of Practice to share learning, resources, and support across departments and units
- Conduct orientations for new MEAL and program staff on CRS systems and key MEAL resources
- Identify and coordinate ongoing needs for training or other capacity-building events for MEAL and project staff
- Remain updated with developments among the CRS MEAL community and worldwide MEAL trends and resources, and ensure that the MEAL team is applying CRS MEAL guidance and policies appropriately and in a timely manner
- Conduct field monitoring visits events frequently with project teams and implementing partners
- Provide feedback to senior project and MEAL staff to improve the overall MEAL system and ensure quality implementation of MEAL activities

4. ICT for MEAL

- Support MEAL and programming teams to develop strong project tracking, record keeping and filing methodologies for all activities
- Work with MEAL and IT staff to maximize the value and utility of ICT4MEAL initiatives including the use of iFormBuilder, Klipfolio, Comcare or the roll out of similar initiatives
- Provide guidance and leadership for liaising with GKIM (CRS's global team on ICT) on ICT4D initiatives and working with eValue, as appropriate

5. MEAL Management

- Develop and manage MEAL budgets that support effective and quality MEAL system activities and implementation, including ICT.

- Participate in hiring and support the development of human resources to implement quality MEAL processes.
- Lead the development of MEAL operation manuals to ensure that they are complete, up-to-date, high quality, and contain tools, data flow maps, and analysis plans that address all information needed for program quality and donor reporting
- Coordinate MEAL activities as per projects' Detailed Implementation Plan and financial plan.
- Review and refine MEAL practices and systems on a periodic basis and addresses any gaps or challenges that arise.

Qualifications and experience:

- Master's degree in a field related to statistics, relevant technical fields, or international development
- At least five years of experience with an NGO, experience with INGO preferred; in addition to significant MEAL experience, including use of ICT
- Familiarity with principles and current approaches to MEAL of development programs using both quantitative and qualitative methods, especially those of US government
- Experience with participatory MEAL systems
- Proficiency in database development/management, SPSS, EPI-Info, Access, Excel and skills in analyzing, interpreting and communicating information to various stakeholders
- Significant experience in conducting quantitative and qualitative assessments and surveys, including sound understanding of sampling issues
- Previous experience with leading and managing studies and consultants
- Experience with facilitation, capacity strengthening and partnership building, with the capacity to empower staff through opportunities for growth & development
- Supervisory experience, including partner's oversight and team building skills
- Excellent planning and organization skills with flexibility to work in a team and independently
- Strong English skills, written and spoken
- Excellent oral and written communication skills, ability to work well with people, good judgment
- Experience working with large donors i.e.: USAID, OFDA, USDA preferred
- Willingness to travel

Disclaimer: This job description is not an exhaustive list of the skill, effort, duties, and responsibilities associated with the position.

Application: Qualified candidates should send electronic version of their application along their CV with 3 professional references by Friday, February 12th, 2019 to the following address : bf_hr@global.crs.org

What we offer

CRS offers a comprehensive benefits package including medical, dental, life insurance, vision and the opportunity to work in a collaborative, mission-driven culture that is committed to improving the lives of the poor throughout the world.

****Our Catholic identity is at the heart of our mission and operations. Catholic Relief Services carries out the commitment of the Bishops of the United States to assist the poor and vulnerable overseas. We welcome as a part of our staff people of all faiths and secular traditions who share our values and our commitment to serving those in need. CRS' processes and policies reflect our commitment to protecting children and vulnerable adults from abuse and exploitation.*

CRS' talent acquisition procedures reflect our commitment to protecting children and vulnerable adults from abuse and exploitation.

Ouagadougou, January 28th, 2019

Country Representative,

Carla BROWN-NDIAYE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION SOCIALE REGION DU PLATEAU CENTRAL GOUVERNORAT DE ZINIARE CABINET

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ziniaré, le 29 Janvier 2019

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Gouverneur de la région du Plateau Central a l'honneur de porter à la connaissance du public que par Arrêté n° 2019-023/MEEVCC/CAB du 17 janvier 2019 du Ministre de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique, il est ouvert une enquête publique relative à l'étude d'impact environnemental et social du projet d'alimentation en eau du projet aurifère de Sanbrado dans la commune rurale de Boudry, province du Ganzourgou, région du Plateau-Centra par la Société Minière de Sanbrado (SOMISA).

L'enquête publique est ouverte pour une durée de trente (30) jours pour compter de la date de la première parution de cet avis dans la presse et couvre la période allant du 30 janvier au 28 février 2019 inclus.

A cet effet, des audiences publiques seront organisées à l'attention des populations intéressées par le projet, des ONG et des associations suivant le calendrier ci-dessous :

Date	Lieu	Heure
12/02/2019	Boena	9h00 mn
12/02/2019	Mankarga Traditionnel (Tanghin, Mankarga V9°)	14h00 mn
13/02/2019	Limsega (Mankarga V10, V11)	9h00 mn

L'enquête publique a pour objet de recueillir les avis, les suggestions, les propositions et contre-propositions de toute personne physique ou

morale intéressée par le projet notamment les autorités locales, les populations, les ONG et les associations.

Le dossier d'enquête publique comprenant le rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social du projet et le Plan d'Action de Réinstallation est déposé au Gouvernorat de la Région du Plateau Central, à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique de la région du Plateau Central, au Haut-commissariat de la province du Ganzourgou ainsi qu'à la préfecture et à la mairie de Boudry, pour être tenu à la disposition des personnes qui demandent à en prendre connaissance. De même, un registre est ouvert dans chacun de ces lieux pour enregistrer les préoccupations, avis, suggestions et contre-propositions de toute personne physique ou morale intéressée par le projet.

Pendant la durée de l'enquête, les personnes ci-après peuvent être contactées :

- **Monsieur OUEDRAOGO Abdoul Aziz Serge au 70 17 27 63 ;**
- **Monsieur GORDIO Ardjima au 70 55 91 02 ;**
- **Madame YAMEOGO Hortense au 70 02 31 69.**

Le Gouverneur de la région

Nana Fatoumata BENON /YATASSAYE

Officier de l'Ordre de l'Etalon



PRESIDENCE DU FASO
Haut Conseil pour la
Réconciliation et l'Unité Nationale



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

COMMUNIQUE DE PRESSE DU HCRUN

Les 24 et 25 janvier 2019, le Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN) a organisé un atelier de renforcement de capacités à l'attention des associations de victimes sur «la centralité des victimes dans le processus de justice transitionnelle et de réconciliation nationale au Burkina Faso». Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) ainsi que le Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies y ont accompagné le HCRUN de leurs ressources financières et de leur expertise technique.

Durant 48h, soixante-quatorze (74) participants, issus des différentes associations de victimes et venus à titre individuel ont eu des échanges constructifs avec le HCRUN.

Ces échanges ont porté sur les piliers et les leviers de la justice transitionnelle ainsi que sur les modalités opérationnelles du travail du Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale. L'atelier a permis aux victimes de cerner les contours de la justice transitionnelle, de s'informer sur les avancées du traitement des différents dossiers dont a été saisi le HCRUN, sur les défis et les difficultés rencontrés ainsi que les perspectives pour l'année 2019.

Les participants ont saisi l'opportunité de la rencontre pour saluer la démarche du HCRUN qui leur a permis de mieux comprendre son fonctionnement et de saluer les efforts consentis. Ils ont exprimé, avec émotion, leur soif de vérité et de justice face à tous les crimes, particulièrement de sang, afin qu'ils puissent faire leur deuil et se reconstruire en toute dignité. Satisfaites des conclusions de l'atelier, les victimes ont mis en place un cadre de concertation pour poursuivre la réflexion en leur sein et dynamiser la collaboration avec le HCRUN. Le Président du HCRUN, l'Ambassadeur Bazomboué Léandre Bassolé, a, en fin de rencontre, salué la disponibilité des victimes à s'engager dans le processus de réconciliation qui doit reposer sur les droits des victimes à la vérité, à la justice, à la réparation ainsi qu'à des garanties de non répétition.

Le Directeur de la Communication et des Relations Publiques

Alexandre Le Grand ROUAMBA
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

AVIS DE RECRUTEMENT DE QUATRE (4) COMMERCIAUX

Dans le cadre du développement de ses activités commerciales, une importante structure de la place spécialisée dans la distribution d'intrants et équipements agricoles lance un appel à candidature pour le recrutement de quatre (4) commerciaux. La mission principale des Commerciaux sera d'accroître la vente des produits et des technologies de la structure.

Missions et responsabilités :

Sous la responsabilité du Responsable Commercial, les Commerciaux ont pour missions et responsabilités de :

- Assurer la vente et le développement des produits et des technologies de la structure ;
- Participer aux actions de marketing opérationnel : événements, salons, opérations promotionnelles sur le terrain / lieu de vente, phoning, etc. dans les différents centres urbains et en milieu rural ;
- Identifier les clients potentiels à l'aide de fichiers dédiés, d'annuaires et des réseaux professionnels et personnels ou tout autre moyen adéquat ;
- Prospector et conquérir de nouveaux clients (chasse) par des visites sur le terrain et/ou à distance ;
- Animer et former la force de vente des réseaux indirects (distributeurs).

Capacités et compétences requises :

- Une expérience dans le domaine de la distribution des intrants et équipements agricoles (broyeurs, tracteurs, etc.) sera un atout ;
- Forte culture clients et des résultats, goût du terrain et du challenge pour atteindre ses objectifs ;
- Qualités d'écoute afin de recueillir les attentes du client et comprendre son besoin ;
- Force de persuasion afin de se différencier de la concurrence ;
- Sens de la négociation, notamment sur les prix ;
- Ténacité, énergie, persévérance pour rebondir après une fin de non-recevoir ;
- Autonomie, sens de l'organisation et des priorités pour optimiser ses actions ;
- Capacité à analyser ses atouts et ses points de progrès pour améliorer ses performances

commerciales ;

- Capacité à travailler seul (e), en équipe (avec les autres commerciaux) et à s'intégrer dans la structure ;
- Être autonome et apte à se déplacer en milieu rural et à y résider ;
- Être rigoureux (se) et créatif (ive).

Niveau :

Les Commerciaux doivent avoir au minimum le BEP ou le BAC et avoir une solide expérience dans le domaine de la vente et du commerce.

Dossier de candidature :

- Une demande adressée au Coordonnateur Général ;
- Un curriculum vitae sincère et détaillé (incluant votre photo) contenant au moins deux (2) numéros de téléphone du candidat ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie des diplômes et attestations ou certificats de travail.

Procédure de recrutement :

Le recrutement se fera en deux (2) étapes : **1. Présélection sur dossier** **2. Entretien oral.** Seul(e) les candidat(e)s ayant franchi la première phase seront contacté(e)s pour la phase suivante.

Type de contrat :

Le contrat de travail est à durée indéterminée (CDI).

Conditions de rémunération très intéressantes.

Exigence du poste :

Le lieu d'affectation peut être en tout lieu où la structure a des activités.

Date limite de dépôt et lieu :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par e-mail avec la mention « **recrutement au poste de Commercial(e)** » en objet à l'adresse e-mail suivant : **recrutcom2019@gmail.com** au plus tard le jeudi 14 février 2019.

NB : La structure se réserve le droit de ne pas donner de suite au présent appel à candidature.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE COMMERCIAL(E)

Dans le cadre du développement de ses activités commerciales, une importante structure de la place spécialisée dans la distribution d'intrants et équipements agricoles lance un appel à candidature pour le recrutement d'un(e) Responsable Commercial(e). La mission principale du/de la Responsable Commercial(e) sera d'accroître la vente des produits et des technologies de la structure.

Missions et responsabilités :

Sous la responsabilité du Directeur Général, le/la Responsable Commercial(e) a pour missions et responsabilités de :

- Participer à l'élaboration et à l'exécution de la stratégie commerciale de la structure ;
- Mettre en place les outils de gestion et de communication (suivi de clients, promotion, publicité, etc.) nécessaires à l'atteinte des actions commerciales ;
- Piloter l'activité commerciale : suivre les résultats commerciaux, vérifier l'atteinte des objectifs et définir les actions correctives si nécessaire ;
- Participer aux négociations et être attentif (ive) aux évolutions du marché et aux offres de la concurrence afin d'adapter en permanence les offres de la structure ;
- Analyser les résultats généraux des ventes, proposer des actions de développement et d'ajustement des offres de la structure ;
- Manager, animer, coordonner et contrôler la force de vente.

Capacités et compétences requises :

- Avoir une expérience confirmée dans le domaine de la distribution des intrants et équipements agricoles (broyeurs, tracteurs, etc.) ;
- Avoir une parfaite maîtrise du marketing et des techniques de vente ;
- Avoir une expérience confirmée en négociation et en management d'équipe commerciale ;
- Disposer de qualités relationnelles et d'une capacité d'analyse et d'anticipation élevée permettant de saisir les opportunités commerciales et d'anticiper les attentes des clients ;
- Être autonome et apte à se déplacer en milieu rural et à y résider ;
- Savoir gérer une équipe et rendre compte ;

- Être rigoureux (se) et créatif (ive) ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques (TIC, traitement d'images, conception d'annonces publicitaires) pour la conception et la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Niveau :

Le ou la Responsable Commercial(e) doit avoir au minimum un Bac+2 dans le domaine de la vente/commerce et/ou de l'agronomie et faire preuve d'une solide expérience.

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général ;
- Une lettre de motivation de deux (2) pages maximums ;
- Un curriculum vitae sincère et détaillé (incluant votre photo) contenant au moins deux (2) numéros de téléphone du candidat ;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'identité ;
- Une photocopie des diplômes et attestations ou certificats de travail.

Procédure de recrutement :

Le recrutement se fera en deux (2) étapes : **1. Présélection sur dossier** **2. Entretien oral.** Seul(e) les candidat(e)s ayant franchi la première phase seront contacté(e)s pour la phase suivante.

Type de contrat :

Le contrat de travail est à durée indéterminée (CDI).

Conditions de rémunération très intéressantes.

Exigences du poste :

Le lieu d'affectation est le siège de la structure à Ouagadougou avec des déplacements fréquents.

Date limite de dépôt et lieu :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par e-mail avec la mention « **recrutement au poste de Responsable Commercial(e)** » en objet à l'adresse e-mail suivant : **recrutementrc2019@gmail.com** au plus tard le jeudi 14 février 2019.

NB : La structure se réserve le droit de ne pas donner de suite au présent appel à candidature.



UMOA-Titres
Bâtiment du Marché Intégré des Titres Publics

COMPTE RENDU D'ADJUDICATION D'OBLIGATIONS DU TRESOR

Nature des titres : OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR
Code ISIN : TG000001171
Emetteur : ETAT DU TOGO
Dénomination de l'émission : TG000001171-OAT-01-2022
Adjudication n° : ADJ-TG000001171-OAT-01-2019 du 25/01/2019
Date de valeur : 28/01/2019 Date d'échéance : 28/01/2022
Durée : 3 ans
Valeur nominale unitaire : 10 000 F CFA
Montant global mis en adjudication : 22 000 millions de F CFA, dont en ONC : 5 000
Taux d'intérêt fixe annoncé : 6,25% Taux de coupon couru : -

Nombre de participants	26	Nombre de soumissions	58
Montant global des soumissions	36 093,77	millions de FCFA, dont en ONC	0
Soumissions retenues	27 000,00	millions de FCFA, dont en ONC	0
Soumissions rejetées	14 093,77	millions de FCFA, dont en ONC	0
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions	180,47%	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues	110,00%
Taux d'absorption	60,95%	Rendement moyen pondéré	7,38%
Prix marginal	9 651,6700	Prix moyen pondéré	9 702,8516

RESULTAT GLOBAL (EN MILLIONS DE FRANCS CFA)

LIEU DE SOUMISSION	MONTANT PROPOSE	MONTANT RETENU
BENIN	3 354,830	330,100
BURKINA FASO	1 300	300
COTE D'IVOIRE	4 404,370	82,050
GUINEE-BISSAU	0	0
MALI	28	28
NIGER	0	0
SENEGAL	8 391,570	6 541,230
TOGO	18 635	14 718,020
AUTRES	0	0
TOTAL	36 093,770	22 000,000

Dakar, le 25 janvier 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres : **Av. Abdoulaye FADIGA**
BP : 4709 Dakar RP Sénégal
Tél : +221 33 839 10 10
Fax : +221 33 839 45 52
E-mail : agenceumoa@titres.umoatitres.org
Site web : www.umoatitres.org

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

Avis à manifestation d'intérêt

Le projet CDAIS – Renforcement des Capacités pour les Systèmes d'Innovation Agricole – soutient la conception d'approches pour renforcer les capacités d'innovation des acteurs du secteur agricole. Il est mis en œuvre au Burkina Faso par le CIRAD et la FAO sous la coordination du MESRSI (Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation) avec le financement de l'Union Européenne. Pour en savoir plus sur le projet CDAIS - suivre le lien CDAIS Burkina Faso : : <https://cdais.net/home/accueil/pays-pilotes/fr-burkina-faso/>

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au Burkina Faso, le projet CDAIS recherche des structures publiques ou privées qui fournissent des services support à l'innovation agricole dans les domaines suivants :

- Appui à la créativité, la conception et l'expérimentation ;
- Mise à disposition de connaissances et technologies innovantes ;
- Incubation de projets innovant ;
- Mise à la disposition des innovateurs d'espace et/ou matériels de travail
- Appui à la mise sur le marché de produits innovants
- Appui à des réseaux d'innovation (facilitation, intermédiation, structuration, organisation d'événements ; etc.)
- Appui à l'accès à des ressources financières (levée de fonds, concours, prix, etc.)
- Appui institutionnel pour la diffusion et la dissémination d'innovations à grande

échelle ;

- Délivrance de formations pour des professionnels à des processus ou méthodes d'innovation, à l'entrepreneuriat, au management de l'innovation ;
- Autres activités d'appui à l'innovation

Le projet CDAIS vous invite à soumettre votre inscription au **Répertoire des Fournisseurs de Services Support à l'Innovation Agricole du Burkina Faso**. Votre inscription à ce Répertoire vous donnera de la visibilité auprès de tous les partenaires du projet CDAIS au niveau national et mondial pour la mise en œuvre d'activités de renforcement de capacité au Burkina Faso et ailleurs. Pour soumettre votre inscription, il vous suffit d'envoyer un mail de demande d'une fiche d'inscription à l'adresse suivante :

epertoireCDAIS.bf@gmail.com tout en indiquant le nom de votre structure et vos coordonnées.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous contacter à la même adresse : **repertoireCDAIS.bf@gmail.com**. **La date limite de soumission des fiches d'inscription est fixée au 12 février 2019 à 18h00.** Nous vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous portez à la création de ce **Répertoire des Fournisseurs de services de support à l'innovations agricoles du Burkina Faso**.

Cordialement.
Equipe de coordination CDAIS

REMERCIEMENTS

La Grande Famille KABRE à Tintilou, Ouagadougou, Koudougou, Autriche, Norvège, Tunisie ;

Les familles alliées Nikiéma, Yaméogo, Ouédraogo, Kéré, Pitroipa, Nanéma, Zoétaba, Sampo, Sawadogo, Djiguemdé, Yanogo, Birba, Tassebédou ;

Le Patriarche T. Joseph Kabré à la retraite ;

Le Pasteur Olivier Kabré à Ouagadougou ;

M. Kabré K. Michel à Koudougou ;

M. David Ouédraogo, Ingénieur des TP à la retraite ;

Son Excellence M. Kéré Dieudonné/Ambassadeur du Burkina Faso en Autriche ;

Le Pasteur Didier Pitroipa, Président de la Mission Apostolique ;

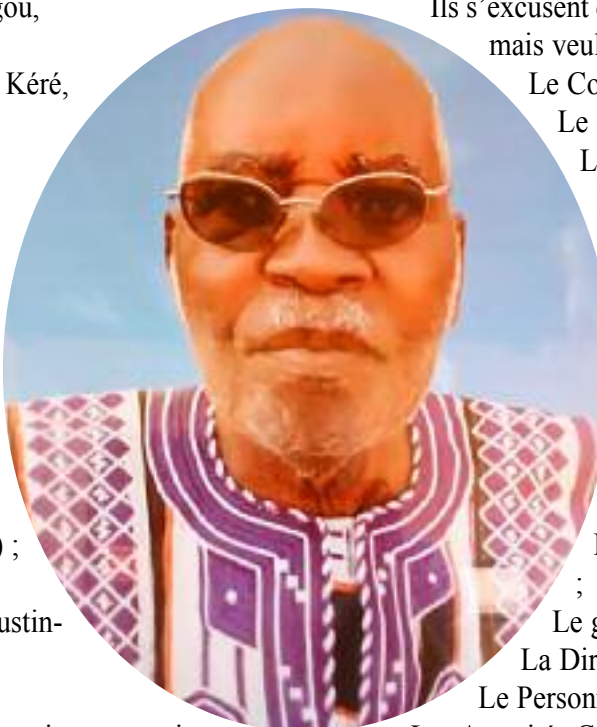
M. Inoncent Nanema, comptable à Taabyinga (Yako) ;

La veuve Nikiéma Barré Hélène ;

Les enfants : Ruth, Samuel, Dénise, Gédéon, Augustin-Panga, Eva-Welore, Elisabeth, Daniel) ;

Les petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Remercient du fond du cœur les nombreux parents, amis et connaissances, pour leurs nombreuses marques de sympathie et de soutiens multiples manifestés à leur égard, lors du rappel à Dieu de leur oncle, frère, père, beau-père, beau-frère, grand-père et arrière-grand-père :



Ils s'excusent de ne pouvoir citer des noms de peur d'en oublier, mais veulent particulièrement remercier :

- Le Conseil Général des Assemblées de Dieu du BF ;
- Le Conseil Régional de Tanghin-Dassouri ;
- Le Conseil Sous Régional de Komki-Ipaala ;
- L'Eglise Centrale des AD de Tintilou et ses annexes ;
- Les Présidents des différentes dénominations ;
- L'ancien ministre d'Etat Simon Compaoré ;
- L'ancien Ministre de la Santé, M. Léné Sebgo ;
- L'ancien Ministre de la Communication porte-parole du Gouvernement M. Nikiema Frédéric ;
- Le Maire de la commune rurale de Komki/Ipaala ;
- Le personnel du ministère des Affaires étrangères ;
- Le groupe Action Afrique ;
- La Directrice et tout le personnel de Shiphra ;
- Le Personnel du CHU de Tengandgo ;
- Les Autorités Coutumières, politiques et Administratives ;
- Les pasteurs, les fidèles des différentes assemblées ;
- Les voisins, amis et connaissances.

Que le Dieu Puissant vous bénisse au centuple de vos bienfaits

« Heureux dès à présent, les morts qui meurent dans le Seigneur, Oui dit l'Esprit, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent... » Apoc 14 v 13



Amélioration de la productivité

Le maïs et le niébé vulgarisés dans quatre régions

L'Association burkinabè d'action communautaire (ABAC) a lancé officiellement, un projet de renforcement des services de vulgarisation pour améliorer la productivité des chaînes de valeur du maïs et du niébé et les revenus des parties prenantes dans les régions du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et des Cascades, le mardi 29 janvier 2019, à Koudougou.



Selon M. Guillaume Badou, président de l'ABAC, le projet vise essentiellement à appuyer le gouvernement dans sa politique de vulgarisation agricole.



Le secrétaire général de la région du Centre-Ouest, Daouda Traoré (milieu) a salué l'initiative et les différents partenaires qui accompagnent le projet.

La mise en œuvre du projet de renforcement des services de vulgarisation pour améliorer la productivité des chaînes de valeur du maïs et du niébé et les revenus des parties prenantes dans les régions du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et des Cascades est prévue pour une durée de trois ans. Le projet est exécuté par l'Association burkinabè d'action communautaire (ABAC), en collaboration avec la Direction générale des productions végétales (DGPV), les sociétés semencières KAWORO et MOBIPOMPE SARL. Il se fixe pour objectif global de soutenir le gouvernement à pleinement intégrer une approche de vulgarisation s'appuyant sur les animateurs communautaires, afin de permettre aux agriculteurs d'accroître leur productivité, tout en s'assurant que ceux-ci sont connectés aux marchés des intrants et des produits. Le lancement du projet est intervenu le mardi 29 janvier 2019 à Koudougou. Il s'est agi au cours de cet atelier technique de lancement du projet, d'examiner et d'intégrer l'approche de vulgarisation basée sur les conseillers

communautaires dans les stratégies et politiques du Burkina Faso en matière de vulgarisations aux niveaux national et régional. En d'autres termes, cela va permettre, entre autres, de consolider le dispositif actuel et assurer un conseil de proximité aux producteurs, d'accroître la disponibilité des variétés de semences de haute qualité, de développer des modules de formation au profit des agents de vulgarisation et la formation des Conseillers

communautaires (CC), de renforcer le réseau des CC dans les régions du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et des Cascades.

Coût du projet, 1,5 milliard FCFA

Pour le président de l'ABAC, Guillaume Badou, le projet va coûter 1,5 milliard F CFA et prévoit l'identification des maîtres-formateurs qui seront outillés et chargés par la suite de sélectionner et de former les CC.

Selon lui, la spécificité du projet est qu'il privilégie l'implication du genre, notamment les femmes et les jeunes. Pour le secrétaire général de la région du Centre-Ouest, Daouda Traoré, cette mise en œuvre du projet va contribuer à renforcer les capacités de résilience des populations bénéficiaires à travers un meilleur accès aux services de vulgarisation agricole. Toute chose qui, selon lui, est indispensable à l'amélioration

tion de leurs conditions de vie dans un contexte de changement climatique aux effets pervers et récurrents. Le représentant du ministère en charge de l'agriculture, Moussa Ouattara, a expliqué que le choix des deux filières concernées (maïs et niébé) est lié à leur productivité et à leur valeur commerciale. Il a indiqué qu'au regard des résultats qui seront obtenus, il est possible que le projet soit étendu à d'autres régions ou qu'il soit reconduit. Quant au représentant de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), Jules Somé, il a expliqué que sa structure veut insuffler une dynamique de révolution agricole propre à l'Afrique, en aidant le ministère de l'Agriculture à disséminer les nouvelles variétés de maïs et de niébé et aussi les techniques de résilience afin que les producteurs puissent être productifs et bien s'adapter au changement climatique. A terme, le projet vise atteindre 300 000 producteurs dans toutes les quatre régions.

↳ François KABORE



Les participants venus des quatre régions bénéficiaires du projet ont été informés sur les différents avantages qu'ils pourront tirer.



Syndicat des jeunes commerçants et transporteurs

La section des Hauts-Bassins installée

Le Syndicat national des jeunes commerçants et transporteurs (SYNAJECT) a installé, le 19 janvier 2019 à Bobo-Dioulasso, sa section régionale des Hauts-Bassins. C'est Alassane Barro, qui en est le secrétaire général.



Alassane Barro (micro) est le secrétaire général du SYNAJECT des Hauts-Bassins.

Le Syndicat national des jeunes commerçants et transporteurs a été créé il y a six mois de cela. Les responsables du syndicat ont décidé d'être présents dans les autres régions du Burkina-Faso.

C'est pour cela qu'ils ont installé, le 19 janvier 2019 dans la ville de Sya, sa section des Hauts-Bassins. C'est Alassane Barro, commerçant de son état, qui a la tâche de diriger cette section

régionale. Le vice-président national du SYNAJECT, Moustapha Ouédraogo, qui l'a installé dans ses fonctions l'a invité à rassembler les commerçants et les transporteurs autour des missions du syndicat, à privilégier le dialogue et à être leur interlocuteur auprès des autorités.

L'ambition des transporteurs et commerçants est d'asseoir dans les prochains jours une fédération qui va unir tous

ces acteurs. Le secrétaire général du SYNAJECT des Hauts-Bassins, Alassane Barro s'est engagé à faire vivre la section avec le soutien de tous les autres membres du syndicat. L'installation du bureau régional s'est déroulée en présence d'autres syndicats des transporteurs et des commerçants de la ville de Bobo-Dioulasso.

✍️ Adaman DRABO

Course cycliste «Faso Tandem»

Laurent Bangré s'inscrit au palmarès de l'édition 2019

Banfora a abrité l'édition 2019 de l'événement sportif «Faso Tandem» organisée par l'Union nationale des Associations burkinabè pour la promotion des aveugles et malvoyants (UN-ABPAM). Quatorze coureurs venus des différentes régions du Burkina Faso ont pris part, le samedi 26 janvier 2019, à cette course qui se pratique avec un vélo tandem monté par un guide et un aveugle qui pédalent en tandem. Le vainqueur de l'édition est Laurent Bangré de Tenkodogo qui a fait les 16 km en 40 minutes 06 secondes.



Le top de départ de la course a été donné par Aminata Sorgho, haut-commissaire de la Comoé représentant la gouverneure.



Christophe Oulé, Président de l'UN-ABPAM, demande aux autorités de les prendre en compte dans toutes les politiques.

«Faso Tandem» est une course cycliste réalisée avec des vélos tandems possédant chacun deux selles, deux guidons et deux boîtes à pédales. La compétition se fait donc par binôme (un aveugle et un guide voyant à l'avant). L'aveugle et le guide pédalent simultanément en tandem. En effet, elles étaient 14 équipes de binômes venues de Banfora, Bobo-Dioulasso, Kaya, Koudougou, Ouahigouya, Tenko-

dogo etc, à prendre part à la compétition, le samedi 26 janvier 2019 à Banfora. Les sprinteurs ont fait quatre tours d'un circuit fermé de quatre kilomètres. Premier du genre à Banfora, cette course cycliste un peu atypique a drainé du beau monde aux abords des différentes artères composant le circuit. Au finish, c'est Laurent Bangré de Tenkodogo qui s'est imposé de fort belle manière devant ses concurre-

nts avec un chrono de 40 minutes 06 secondes. Il a empoché la somme de 20 000 F CFA au titre des prix officiels. Aussi, tout comme d'autres concurrents bien classés, il a reçu des sommes d'argent des bonnes volontés qui étaient venues nombreuses assister à l'événement. Le 2e prix a été enlevé par Pascal Sory de Banfora, le 3e par Hubert Kombacéré de Koudougou, le 4e par Yabré Sawadogo de

Bobo-Dioulasso, le 5e par Hyppolite Sawadogo de Kaya et le 6e prix est revenu à Mahamadou Ganamé de Ouahigouya. Des prix de participation ont été attribués du 6e au 14e. L'unique fille du tour a reçu plusieurs dons en espèces des bonnes volontés qui étaient présentes. Faut-il le rappeler, la présente édition de «Faso Tandem» était placée sous la présidence de la gouverneure des Cascades, Joséphine Apiou Kouara et le

parrainage du maire de Banfora, Aboubacar Héma. A en croire Christophe Oulé, président de l'Union nationale des Associations burkinabè pour la promotion des aveugles et malvoyants (UN-ABPAM), «Faso Tandem» a pour objectif la promotion du sport des personnes handicapées visuelles et la sensibilisation des autorités, les populations à soutenir les personnes handicapées dans tous les domaines. Pour Christophe Oulé, les personnes aveugles ont besoin d'être prises en compte dans le sport de masse. Et d'ajouter : «Nous avons aussi besoin d'avoir un esprit sain dans un corps sain». A l'adresse de Aboubacar Héma maire de Banfora et parrain de l'activité, l'UN-ABPAM souhaite avoir un site à Banfora afin de construire une représentation. Ce siège, a-t-il dit, va accueillir la construction de la 8e école pour aveugles et d'un centre d'alphabétisation.

✍️ Mamadou YERE (AIB Comoé)



Brèves

Côte d'Ivoire : Alain Lobognon condamné à un an de prison

L'ex-ministre des Sports et député Alain Lobognon, proche de Guillaume Soro, a été condamné à un an de prison ferme et à 300 000 F CFA d'amende, mardi, au terme d'un procès lors duquel toutes les exceptions de la défense ont été rejetées. Alain Lobognon a été reconnu coupable mardi de « propagation de fausses nouvelles, incitation à la violence et trouble à l'ordre public ». Dans son réquisitoire, le procureur Richard Christophe Adou avait réclamé « une peine exemplaire de 24 mois d'emprisonnement ferme », affirmant notamment que le tweet à la suite duquel l'ex-ministre et député avait été inculpé, le 15 janvier 2015, avait eu « des conséquences », et que « des affrontements ont eu lieu ». La sentence, qui intervient au lendemain de l'annonce faite par le président Alassane Ouattara, à propos de la démission « en février » de Guillaume Soro, président de l'Assemblée nationale, a été prononcée au terme d'un procès qui s'est déroulé dans un climat tendu, notamment marqué par le départ des avocats de la défense, qui protestaient contre le rejet de leurs exceptions. Pour ce procès, l'ex-porte-parole adjointe du gouvernement et ancienne porte-parole de la rébellion des Forces nouvelles (FN), Me Affoussiata Bamba-Lamine avait enfilé sa toge d'avocate. Cet incident est intervenu après que des députés proches de Guillaume Soro, certains issus de l'ancienne rébellion ou du PDCI ont marché, écharpe de parlementaire à l'épaule, vers le palais de justice où ils se sont vus refuser l'accès de la salle d'audience. Guillaume Soro qui avait présidé une réunion du bureau de l'Assemblée nationale ayant abouti à un vote, exigeant l'arrêt des poursuites contre les deux députés, n'a pas pour l'heure pas réagi. Du côté du ministère de la Justice, on se garde bien de commenter cette décision de justice.

RDC : une coalition pro-Katumbi reconnaît la victoire du président Tshisekedi

En République démocratique du Congo (RDC), l'Alternance pour la République (AR) prend acte de l'investiture de Félix Tshisekedi comme nouveau président. Ce groupement, politique est pourtant proche de l'opposant Moïse Katumbi qui avait soutenu Martin Fayulu à la présidentielle. Cette déclaration n'est pas anodine. Elle est tout de même signée de Jean-Bertrand Ewanga qui a été très présent aux côtés de Martin Fayulu pendant sa campagne. Sa coalition Alternance pour la République (AR) reste l'une des principales composantes d'Ensemble pour le changement, la plateforme de Moïse Katumbi, mais ce n'est pas la seule. L'AR n'a par exemple que six sièges dans la nouvelle Assemblée. Par ailleurs, certains cadres de l'AR, comme Delly Sessanga, avaient déjà décidé en milieu de campagne, de se tourner vers Félix Tshisekedi. Les fractures ne sont, en effet, pas nouvelles et il serait prématuré de dire que cette déclaration engage Moïse Katumbi, qui n'a pas réagi pour le moment. Quant à Jean-Pierre Bemba, l'autre parrain de Martin Fayulu au cours de cette campagne, il a démenti ce matin une rumeur selon laquelle il aurait lui aussi esquissé un rapprochement avec Félix Tshisekedi. Ce sont des « affirmations fallacieuses », a-t-il écrit sur Twitter.

Gabon : « réaménagement » du gouvernement

Deux semaines après la prestation de serment de l'ancien gouvernement, un remaniement a été opéré hier mercredi avec en particulier un changement à la tête du ministère de la Défense. L'annonce de ce mouvement au sein du gouvernement a été faite par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Julien Nkoghe Bekale. Le ministère régalien de la Défense a changé de main. Etienne Massard Kabinda Makaga, cacique du clan Bongo en poste depuis 2016 après avoir été Secrétaire général de la présidence, est remplacé par la maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda. Autre changement de portefeuille, Biendi Maganga Moussavou, fils du vice-président Pierre-Claver Maganga Moussavou, retrouve le ministère de l'Agriculture qu'il avait cédé deux semaines auparavant à Ali Akbar Onanga Y'Obeghe. Norbert Emmanuel Tony Ondo Mba devient Ministre de l'Eau, de l'Energie, de la Valorisation et de l'Industrialisation des ressources minières, en remplacement de Christian Magnagna. Selon la présidence gabonaise, « il s'agit d'un réaménagement » du gouvernement et non d'un remaniement. Ce remaniement intervient deux semaines après la prestation de serment de l'ancien gouvernement devant le président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui avait fait un retour express de moins de 24 heures au Gabon pour l'occasion. Les nouveaux ministres n'auront pas à prêter serment devant M. Bongo, a indiqué une source présidentielle à l'AFP.

Centrafrique : blocage des discussions de Khartoum

Au Soudan, les pourparlers à Khartoum entre gouvernement et groupes armés centrafricains sont au point mort. La facilitation a proposé une première mouture d'accord de paix qui devait être adoptée samedi, selon l'agenda initial. Mais depuis deux jours, les discussions bloquent sur deux exigences des groupes armés. Les 14 groupes armés centrafricains présents à Khartoum, qui se sont fait ou se font encore la guerre, parfois même à l'intérieur d'un même camp, parlent d'une même voix aujourd'hui afin de défendre leurs intérêts. Ils ont donc présenté des revendications communes. Les deux plus importantes, et qu'ils considèrent comme des « préalables » à tout accord, sont sans doute l'exigence d'une amnistie générale et celle d'un gouvernement de sortie de crise dont ils feront partie et qui sera dirigé par un Premier ministre aux pouvoirs élargis, issus de leur camp. Il s'agit de deux points qu'ils qualifient de « fondamentaux et de vitaux » qui ne figurent pas dans la première mouture du projet d'accord que leur a soumis l'équipe de la facilitation la semaine dernière. Depuis lundi, les négociations bloquent surtout sur la première question, car le gouvernement centrafricain aurait exclu jusqu'ici la possibilité d'accorder une amnistie, notamment pour les crimes graves, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres commis dans le pays. Il se base pour cela sur les conclusions du Forum national de Bangui de 2015. Les négociations directes entre les deux parties ont donc été suspendues mardi après-midi et ont repris hier matin comme prévu. Elles ont lieu sous la direction de Smaïl Chergui, le commissaire paix et sécurité de l'Union africaine, et de Parfait Onanga-Anyanga, le représentant spécial de l'ONU en Centrafrique et chef de la Mission des Nations unies dans le pays, MINUSCA. La facilitation devait en principe présenter aux parties une nouvelle proposition pour tenter de lever les points de blocage, mais rien n'a encore filtré de Khartoum.

Cameroun: des appels à la libération de Kamto

Au Cameroun, Maurice Kamto et quelques-uns des cadres de son parti, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) sont toujours dans les locaux de la police judiciaire de Yaoundé. A Yaoundé, la pilule a toujours autant de mal à passer, avec ces images de manifestants saccageant les ambassades du Cameroun, à Paris et à Berlin. Depuis cette nuit de saccages, vécue avec consternation en direct via les réseaux sociaux, les réunions se sont multipliées au plus haut niveau du pouvoir, notamment à la présidence de la République. Quelques heures déjà après ces événements, le gouvernement, pour qui le coupable est tout désigné, indiquait que le MRC avait franchi la ligne rouge. Maurice Kamto, son président, et l'essentiel de son directoire ont ainsi été mis aux arrêts. Leurs avocats, partis aux nouvelles à la police judiciaire où ils sont détenus, n'ont pu avoir accès à eux. Mais des sources indiquent que le leader du MRC devrait rapidement être présenté au parquet. Les autorités étudieraient aussi l'éventualité de la suspension de ce parti de l'opposition dont les appels à manifester de samedi dernier ont été qualifiés de « démarche insurrectionnelle », dans un communiqué du ministre de la Communication. D'autres leaders de l'opposition, à l'instar d'Akere Muna du Front populaire pour le développement (FPD) ou encore le Front social démocrate (SDF), ont appelé à la libération immédiate de Maurice Kamto. Un appel que relaie aussi Amnesty International.

Soudan : les autorités ordonnent la libération des manifestants

Au Soudan, les autorités ont ordonné la libération de toutes les personnes détenues lors des manifestations qui ont débuté en décembre dans le pays. Le ministère de l'Information a déclaré que l'ordre de libération des détenus vient du chef des renseignements et de la sécurité du Soudan, Salah Ghosh. Cette mesure est perçue comme un geste d'apaisement face aux manifestants qui réclament le départ du président Omar El Bechir. Ces manifestations avaient été déclenchées par la décision du gouvernement de tripler le prix du pain. Le président soudanais a toujours rejeté les revendications des manifestants, accusant les Etats-Unis et d'autres pays étrangers de comploter pour le renverser. Selon des ONG de défense des droits humains, plus de mille manifestants, dont des leaders de l'opposition et des journalistes, sont détenus par le Service national du renseignement et de la sécurité depuis le 19 décembre. Trente personnes sont mortes depuis le début des protestations selon un bilan officiel. L'opposition n'a pas encore réagi à cette décision de libération.

➤ Rassemblées par Jean-Marie TOE
Sources : bbc.com ; rfi.fr



Horoscope



Bélier (21 mars - 20 avril)

Aujourd'hui, vous pouvez faire des projets de voyage ou de week ends dépaysants, votre esprit étant ouvert à la nouveauté et à l'aventure. Vos amis vous inspirent.



Taureau (21 avril - 20 mai)

Malgré quelques soucis d'ordre financier, vous savez manoeuvrer aisément pour arriver à vos buts. Faites tout de même un bilan comptable dès que vous le pouvez.



Gémeaux (21 mai - 21 juin)

Particulièrement sensible aux vibrations de vos collaborateurs, vous tenez compte de leurs avis pour élaborer une nouvelle stratégie dans le cadre de vos activités.



Cancer (21 juin - 23 juillet)

En ce moment, vous focalisez sur les questions d'argent et cela vous mine, au point où votre santé commence à défaillir. En fait, vous ne riez pas assez...



Lion (24 juillet - 23 août)

Vous avez envie de rire, de croquer la vie à pleine dents, mais pas en solo! Alors si vous n'êtes pas déjà en couple, mettez-vous en quête de l'âme soeur!



Vierge (24 août - 23 sept)

Vous êtes physiquement au travail mais mentalement... à la maison! Afin de ne pas vous dédoubler, il vous est conseillé de terminer d'abord vos activités...



Balance (23 sept - 23 oct)

C'est le bon moment pour exploiter vos dons créatifs ou pour convaincre vos proches de vos qualités. Et si votre coeur s'emballe, ne le retenez pas!



Scorpion (23 oct - 22 nov)

Aujourd'hui, vous pourriez penser à investir dans un petit achat pour votre foyer. Mais avant de passer à l'acte, assurez-vous qu'il ne sert pas à combler un manque...



Sagittaire (22 nov - 21 déc)

Aujourd'hui, vous êtes très sensible ou d'humeur maussade. Mais vous pouvez évacuer ce spleen en communiquant davantage ou en envoyant quelques messages à vos proches.



Capricorne (22 déc - 20 janv)

Comment concilier les bonnes choses de la vie et le besoin de tranquillité? Peut-être en prenant le temps de flâner, de s'isoler, avant de s'immerger dans le train-train quotidien...



Verseau (21 jan - 19 février)

Aujourd'hui, vous gagnez à mettre votre ego de côté afin de vous ouvrir à votre entourage. Vos amis peuvent être de bon conseil, surtout si vous partagez vos projets.



Poisson (20 févr - 20 mars)

Vous allez bientôt revenir sur le devant de la scène et vous vous inquiétez pour votre avenir professionnel. Commencez par vous aérer et respirer profondément...

Sourire du jour



Les numéros utiles

Ouagadougou

- Gendarmerie N° vert ----80.00.11.45
25 30.62.71
- Pompiers : -----18
25.30.69.48
- Police (secours) : -----17
25 30.63.83
25 30.71.00
25.30.69 47
- Hôpital :
(Ambulance) :----- 25.30.66.43
25 30 66 44
25 30 66 45
- ONEA :-----80 00.11.11
25 34.34.60
70 22 22 76
70 22 22 77
- SONABEL :-----25 30.61.00
25 30 61 02
25 30 61 03
- Aéroport -----25 30.65.15
- Air - Burkina : -25 49.23.23/42/45 /46
- Air - France : ---- 25 49.15.15
- SITARAIL :-----25 31.07.39
25 30.72.16

Bobo-Dioulasso

- Pompiers :----- 18
- Hôpital : (Ambulance) : 20 98.00.79
20 98.13.25
20 98.22.43
- Police (secours) :-----20 98.12.23
- CNVA :-----10/10
- Gendarmerie : -----20 98.20.04
20 98.00.58

Sidwaya

QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984
ISSN 0796-501X
01 BP : 507 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Télex : 5327 BF AIB
Tél. : (226) 25 30 63 06/07
Fax : (226) 50 31 03 62
Site web : www.sidwaya.bf

Directeur de Publication
Directeur Général des Editions Sidwaya
Mahamadi TIEGNA

Directeur des Rédactions
Daniel ZONGO
(226) 25 31 22 89
Portable : (226) 72 00 71 74
danielzongo62@yahoo.fr

Rédacteur en chef
Anselme KAMBIRE
(226) 25 50 86 34
Portable : (226) 70 82 35 44
kambros76@gmail.com

Directrice Commerciale et Marketing
Mme Assétou BADOH
Tél. : (226) 25 50 86 24
Portable : (226) 70 62 50 48

Secrétaire Générale des Rédactions
Mme Attebié BAKYONO / GUEL
Portable : (226) 70 67 77 99

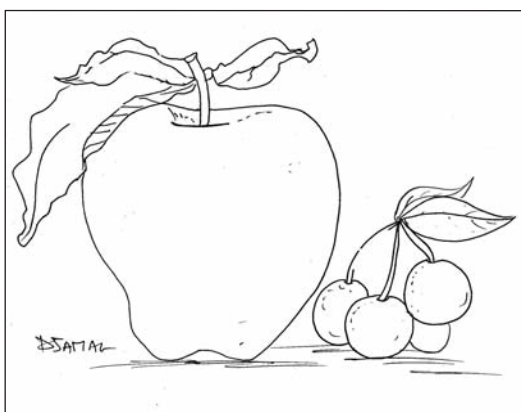
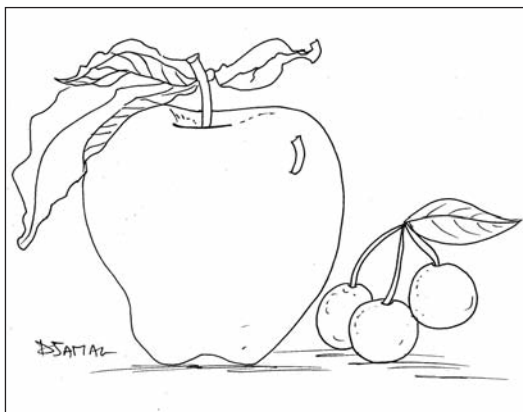
Saisie-Impression
Tél. : (226) 25 31 22 90

Directeur de l'Imprimerie
David T. GANOU
Tél. : (226) 25 33 48 27
Portable : (226) 70 66 79 26

Directeur régional des Editions Sidwaya
(Bobo-Dioulasso)
Frédéric OUEDRAOGO
Tél. : (226) 20 97 11 69
Portable : (226) 70 74 51 50
Fax : (226) 20 98 09 91

Secrétariat particulier du Directeur
Général des Editions Sidwaya
Tél. : (226) 25 31 35 39

LES 7 ERREURS



REPOSE 7 ERREURS

1 -	Première feuille	5 -	Eclat de pomme
2 -	Deuxième feuille	6 -	Quatrième fruit
3 -	Quatrième feuille	7 -	Cinquième feuille des trois fruits
4 -	Tige troisième fruit		



Lisez et faites

lire
Sidwaya
votre quotidien



Visite médicale 2019



Vendredi 1^{er} février 2019

9H00

CMA de Pissy - Ouagadougou

Cérémonie officielle de lancement de la visite médicale annuelle gratuite des retraités et des conjoints survivants de la CNSS et de la CARFO.

Sous le parrainage de **Madame Sika KABORE**, épouse de son Excellence Monsieur le Président du Faso, Sous la présidence conjointe du **Pr Séni Mahamoudou OUEDRAOGO**, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale et du **Pr Léonie Claudine LOUGUE**, Ministre de la Santé.

LES SITES DES VISITES

Ouagadougou

Siège de l'Association nationale des retraités du Burkina, Antoine Nanga
 CHU de Bogodogo
 CMA Paul VI
 CMA de Kossodo
 CMA de Pissy
 Centre médical de Samandin
 CSPS de Dassasgho
 Clinique de l'Office de Santé des Travailleurs
 SMI de la CNSS, sise place Naaba Koom
 Infirmerie de la CARFO, à Ouaga 2000
 Siège de l'Association des anciens combattants, non loin de la cour des comptes.

Dans les autres régions

CHU, CHR, CMA et CM

LES JOURS OUVRABLES

Les assurés concernés devront se présenter à jeûn et se munir de leur bon, bulletin de pension, carnet de santé, carte de retraité et/ou carte nationale d'identité (CNIB).

Pour le mieux-être des pensionnés, mobilisons nos énergies.



Radiodiffusion Télévision du Burkina

Radiodiffusion

FM

à Ouaga, Bobo, Fada, Banfora, Dori, Dédougou, Ouahigouya, Tenkodogo, Koudougou, Boromo, Houndé, Bogandé, Gaoua, Tougan, Koupéla, Diébougou, Diapaga, Djibo, Kaya, Manga, Mangodara.

SEM. Beatrice DAMIBA SUR LE

TAPIS D'HONNEUR

EN DIRECT DE TENKODOGO

SAMEDI
02 FÉVRIER 2019

à 10H

SEM. Beatrice DAMIBA

- Ancienne Haut-Commissaire de Thomas SANKARA
- Ancienne ministre de Blaise COMPAORE
- Ancienne Présidente du CSC
- Ancienne Ambassadrice

AU MENU

-Le supposé rôle de l'ancienne Haut-Commissaire de Thomas SANKARA dans l'avènement du Front Populaire de Blaise COMPAORE

-Les raisons et les secrets de sa longue collaboration avec Blaise COMPAORE pendant une trentaine d'années

-Son regard sur la presse Burkinabè et ses souvenirs de femme-journaliste

-Les raisons de son militantisme dans la gauche Burkinabè pendant de longues années et de sa couleur politique actuelle

-Ses points de vues sur le nouveau gouvernement, la grogne sociale, le procès du putsch manqué et sur d'autres sujets de l'actualité nationale

Ne manquez pas les révélations et les confidences de SEM Beatrice DAMIBA

Pour tout savoir sur sa vie et ses oeuvres en direct de Radio BURKINA

(Radio Burkina - CAC- Radio Bobo - Radio Gaoua)

LE TAPIS D'HONNEUR;

Le rendez-vous d'honneur avec des personnalités de marque sur des questions nationales et internationales

UNE ÉMISSION CONÇUE PAR BOUREIMA DJIGA ET PRODUITE PAR LA RTB

RADIO BURKINA, Réduire les Distances!

101 Bd CDG 03 BP 7029 OUAGA 03
Tél. 25 32 43 02 / 03 / 99 Fax 25 31 41 04